

Les coûts sexuels de l'austérité: les effets du régime d'État-providence et des politiques publiques sur l'emploi dans les pays de l'OCDE au cours de la période 2000-2013

Sidita KUSHI* et Ian P. McMANUS**

Résumé. *Les auteurs analysent l'impact sexué des politiques menées face à la crise de 2008 sur le chômage dans 28 pays de l'OCDE. Ils s'appuient sur une modélisation à effets aléatoires pour tester l'influence des systèmes de protection sociale au cours de la période 2000-2013. Ils montrent que la nature du régime d'État-providence a un effet significatif, qui s'exerce principalement à travers le niveau des dépenses sociales et la dynamique de l'emploi public et qui tend à pénaliser les femmes. L'analyse présentée plaide en faveur de la recherche d'autres remèdes que les politiques d'austérité. Les auteurs formulent quelques recommandations à cet égard.*

La crise financière mondiale qui s'est amorcée en 2007 puis s'est propagée à l'ensemble de l'économie a profondément bouleversé le marché du travail des économies avancées, entraînant une explosion du chômage et plongeant la quasi-totalité des pays dans l'instabilité économique. Elle a eu de nombreuses retombées négatives sur les économies nationales, mais ses effets sur les inégalités entre catégories de travailleurs, notamment entre hommes et femmes, ont été très variables. Pourtant, alors que ses conséquences en général ont été abondamment étudiées, son impact différencié sur l'emploi masculin et féminin a suscité beaucoup moins d'intérêt. Dans cet article, qui s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs (Kushi et McManus, 2018), nous analysons plus précisément l'effet des politiques mises en œuvre face à la crise sur la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

* Université Tufts; Kushi.s@husky.neu.edu. ** London School of Economics and Political Science; i.mcmanus@lse.ac.uk.

Les articles paraissant dans la *Revue internationale du Travail* n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le BIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

À cette fin, nous examinons le traitement réservé aux femmes par le système de protection sociale et la situation de la main-d'œuvre féminine et constatons que les caractéristiques des systèmes de protection sociale exercent une influence sur les disparités entre les sexes sur le plan de l'emploi, en période de crise et au-delà. Nous avançons que les politiques d'austérité ont mis en péril les progrès réalisés en matière d'égalité hommes-femmes pendant les années qui ont précédé la crise, ce qui plaide clairement en faveur de la recherche d'autres remèdes aux crises, susceptibles de profiter de manière égale à tous les groupes sociaux.

La suite de l'article comporte quatre parties. Dans la première, nous examinons plusieurs pans importants de la recherche, notamment les études consacrées aux États-providence des sociétés capitalistes et les travaux menés en économie politique féministe, afin d'élaborer un cadre théorique qui rende compte des effets des inégalités institutionnalisées entre les sexes sur la situation professionnelle des individus. Dans la deuxième partie, nous estimons un modèle de panel à effets aléatoires à partir de données relatives à 28 pays de l'OCDE et aux quatorze années comprises entre 2000 et 2013 pour mesurer l'influence des systèmes de protection sociale sur le taux d'emploi des hommes et des femmes. Nous obtenons ainsi des données empiriques sur cette influence en période de crise et en dehors. Dans la troisième partie, nous examinons la situation des hommes et des femmes à différents moments de la crise et nous nous livrons à une analyse critique de l'impact que les politiques adoptées par les pouvoirs publics nationaux, par exemple les coupes dans les dépenses sociales et les réformes de la fonction publique, ont eu sur l'emploi féminin et masculin. Nous constatons en particulier que l'austérité budgétaire a surtout pénalisé les femmes. Dans la quatrième partie, nous présentons nos conclusions et formulons des recommandations en vue d'une évaluation plus exhaustive des effets des politiques adoptées pour remédier aux crises sur les inégalités entre hommes et femmes.

Revue de la littérature: régimes d'État-providence et genre

La crise financière mondiale a fait émerger des questions importantes concernant les conséquences de la mauvaise conjoncture sur l'égalité entre les sexes et sur la participation des femmes au marché du travail dans les différents pays du monde. Dans quelle mesure le taux d'activité des femmes est-il sensible aux effets de la récession? Dans son effet sur les inégalités, la crise a-t-elle pénalisé les hommes autant que les femmes? Quelle a été l'incidence des politiques publiques sur l'emploi des femmes et sur l'égalité entre hommes et femmes? Pour répondre à ces questions et approfondir nos travaux antérieurs (Kushi et McManus, 2018), nous établissons des liens entre les études sur les États-providence des sociétés capitalistes, l'économie politique féministe et la crise financière et économique afin d'élaborer une démarche théorique tenant

compte des effets des inégalités institutionnalisées entre les sexes et permettant de mieux appréhender les conséquences de la crise dans leur intégralité.

L'impact social des systèmes de protection sociale (Pierson, 1996 et 2001; Esping-Andersen, 1990 et 1999; Häusermann et Palier, 2008; Thelen, 2012) a fait l'objet de nombreux travaux en politique comparée. Selon ces travaux, les caractéristiques historiques et institutionnelles propres à chacun de ces systèmes conditionneraient la nature des politiques adoptées par les États et le niveau de leurs dépenses en matière sociale; elles détermineraient ainsi qui a accès aux prestations sociales et les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics face aux difficultés économiques (Bonoli et Palier, 2000; Scharpf et Schmidt, 2000; Palier et Thelen, 2010). Par ailleurs, de nombreux auteurs estiment que, en dehors de leur rôle purement social, ces systèmes exercent une influence à la fois directe et indirecte sur la place des femmes sur le marché du travail et dans la société (Orloff, 1996 et 2002; Sainsbury, 1996 et 1999; Crompton et Harris, 1997; Lewis, 1992, 1997 et 2002; Gornick, Meyers et Ross, 1998; Esping-Andersen, 1999; O'Connor, Orloff et Shaver, 1999; Misra, 1998; Misra, Budig et Moller, 2007; Huber et Stephens, 2014).

À travers les services sociaux qu'il fournit, l'État-providence peut exercer une forte influence sur le taux d'activité et l'indépendance économique des femmes, un effet lié notamment aux politiques en matière de prestations familiales (Sørensen et McLanahan, 1987; Hobson, 1990; Bianchi, Casper et Peltola, 1999; Mandel et Semyonov, 2006), de congé parental et familial, d'aide pour la garde des enfants ou encore de formation professionnelle (Mandel et Semyonov, 2006). Le soutien dont bénéficient les femmes et les perspectives professionnelles qui s'offrent à elles dépendent des systèmes de protection sociale en place, lesquels correspondent bien souvent aux régimes décrits dans la littérature classique sur l'État-providence – régime libéral, nordique, continental, méditerranéen ou oriental¹ (Gornick, Meyers et Ross, 1998; Esping-Andersen, 1999; Sainsbury, 1996 et 1999; O'Connor, Orloff et Shaver, 1999; Orloff, 2002; Mandel et Semyonov, 2006). Si l'on suit Sainsbury (1996 et 1999), qui propose une typologie intégrant la dimension du genre, les régimes continental, méditerranéen et oriental reposent sur le modèle dit de «Monsieur Gagne-Pain», dans lequel les femmes et les autres membres de la famille n'ont accès aux prestations sociales qu'indirectement, par l'intermédiaire d'un apporteur de revenu unique, forcément masculin. Depuis leur création, les États-providence libéraux s'appuient sur une conception de la division des rôles qui assigne aux femmes l'essentiel des tâches domestiques et de l'éducation des enfants (Sainsbury, 1996 et 1999). En revanche, les États-providence des pays du Nord font intervenir un ensemble de prestations et de mécanismes incitatifs reposant sur l'idée d'une répartition équitable du travail rémunéré et non

¹ Dans *Les trois mondes de l'État-providence*, Esping-Andersen (1990) distingue trois régimes d'État-providence – libéral, conservateur-corporatiste et social-démocrate. On peut compléter cette classification par deux catégories correspondant aux systèmes de protection sociale des pays d'Europe du Sud (régime méditerranéen) et d'Europe de l'Est (régime oriental), qui présentent des spécificités justifiant de les considérer séparément (voir Kushi et McManus, 2018).

rémunéré entre hommes et femmes, ce qui favorise un modèle de couple biactif et le partage des responsabilités familiales en son sein (Sainsbury, 1999). La possibilité pour les femmes d'accéder aux prestations sociales et l'ampleur du soutien dont elles peuvent espérer bénéficier, en particulier après les crises économiques, dépendent donc dans une large mesure de la nature de l'État-providence dont elles dépendent².

Les effets des institutions des régimes d'État-providence sur la situation des hommes et des femmes sont en principe amplifiés après une crise économique profonde (Dolls, Fuest et Peichl, 2010a; Cho et Newhouse, 2013; Karamessini et Rubery, 2014), parce que la protection sociale est le principal amortisseur des conséquences des retournements de conjoncture sur la population. Toutefois, dans ces systèmes, les avantages et les charges ne sont pas répartis de manière égale entre les hommes et les femmes. Ainsi, les femmes étant plus susceptibles que les hommes de s'occuper des enfants et proches dépendants, elles peuvent être plus touchées par la diminution des prestations familiales, des aides au logement ou des prestations de vieillesse ou d'invalidité, politique qui peut les éloigner du monde du travail (Bianchi, Casper et Peltola, 1999; Mandel et Semyonov, 2006; Sirimanne, 2009; Commission de la condition de la femme, 2009; Oxfam International, 2013). En conséquence, les mesures d'austérité qui tendent à réduire les dépenses sociales pénalisent souvent davantage les femmes que les hommes.

Si l'État favorise l'activité des femmes par les prestations sociales, qui font tomber certains obstacles en la matière, il y contribue aussi en tant qu'employeur, puisque la fonction publique est très féminisée, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'action sociale (Mandel et Semyonov, 2006). L'emploi public facilite l'entrée des femmes sur le marché du travail et contribue également à la création d'un marché du travail dans lequel leurs droits sont protégés (*ibid.*). Du reste, c'est souvent dans la fonction publique que les politiques en faveur de l'égalité entre les sexes sont introduites pour la première fois (Bettio et coll., 2013). La suppression d'emplois publics et la diminution de la rémunération des fonctionnaires risquent donc d'avoir un impact négatif plus grand sur l'emploi et l'indépendance économique des femmes.

La forte représentation des femmes dans la fonction publique reflète un phénomène de ségrégation plus large sur le marché du travail, lequel peut se traduire par un effet variable des chocs économiques sur les travailleurs de sexe masculin et de sexe féminin. Bien que l'ampleur et la nature de la ségrégation aient évolué au fil du temps, les écarts entre les sexes en matière d'allocation des emplois, de durée du travail et de rémunération demeurent une réalité dans tous les pays (Bettio et Verashchagina, 2009; Rubery et Rafferty, 2013). Si la ségrégation atténuée la concurrence professionnelle entre hommes et femmes dans certains secteurs, son impact sur la situation des femmes peut

² Le lecteur peut se reporter aux travaux de Leschke et Jepsen (2011) et de Périer (2014) pour une réflexion plus approfondie sur les effets des régimes de protection sociale sur le taux d'activité des femmes et l'égalité entre les genres dans le sillage de la crise financière mondiale.

varier dans le temps, parce que la récession n'a pas le même effet sur les professions et secteurs typiquement féminins selon la période (Bettio, 2002; Rubery et Rafferty, 2013; Périvier, 2018). En d'autres termes, l'influence de la ségrégation professionnelle sur les proportions relatives des pertes d'emploi chez les hommes et chez les femmes n'est pas limitée aux suites immédiates de la crise et perdure en période de reprise. La raison en est que le redémarrage ne suit pas la même trajectoire dans tous les secteurs et que les politiques adoptées peuvent avoir des effets plus sensibles et bénéfiques dans certains domaines ou certaines professions. Il est permis d'en déduire que l'effet sexué d'une crise est variable selon les pays et selon les périodes en raison des différences dans la situation des femmes sur le marché du travail et les systèmes de protection sociale. Il n'en reste pas moins que la majorité des mesures qui ont été adoptées pendant et après la crise l'ont été sans considération de la dimension du genre (Commission de la condition de la femme, 2009; Corner, 2009; Villa et Smith, 2010).

Par ailleurs, les disparités entre hommes et femmes sur le plan du travail ne se résument pas à des questions d'accès à l'emploi dans certains secteurs, d'importance du soutien social ou encore de flexibilité du marché du travail: elles concernent aussi les normes sociales relatives à l'exercice d'un emploi formel par les femmes et à la répartition des tâches au sein du ménage (Rubery et Rafferty, 2013; Hook, 2006 et 2010). Dans les sociétés où les femmes sont censées assumer une proportion plus grande des tâches domestiques et des obligations familiales, il leur est plus difficile d'occuper un emploi formel, en particulier en période de crise (Benería, 1995; Lim, 2000). De ce point de vue, elles font office de variable d'ajustement, constituant une réserve de main-d'œuvre mobilisable pour répondre à la demande de personnel en période de croissance, avant d'être poussées à quitter le marché du travail en période de récession pour protéger l'emploi de la main-d'œuvre masculine, perçue comme «essentielle» (Rubery et Rafferty, 2013). Pour appréhender pleinement l'impact de la crise de 2008 sur les hommes et sur les femmes, il est donc indispensable d'analyser les liens entre le genre, les systèmes de protection sociale et les structures du marché du travail et d'apprécier l'incidence de la crise économique mondiale et des politiques publiques mises en œuvre pour la contrer sur ces relations.

Analyse empirique: influence des systèmes de protection sociale sur l'emploi

À la lumière de ces différents travaux, nous employons la méthode que nous avons appliquée à la période 2007-2013 dans une étude précédente (Kushi et McManus, 2018) en allongeant cette période de manière à englober dans l'analyse les années qui ont précédé et suivi la crise et nous examinons les liens entre des systèmes de protection sociale non neutres dans une perspective de genre et la situation des individus sur le marché du travail au cours de la

période 2000-2013. Dans notre précédente étude, nous avons constaté que, dans les pays de l'OCDE, les caractéristiques institutionnelles des régimes d'État-providence avaient une influence sensible sur les niveaux de chômage féminin après la crise, seuls les régimes nordiques préservant autant l'activité des femmes que celle des hommes. Dans cet article, nous testons de nouveau, mais pour une période plus longue, l'hypothèse selon laquelle il existe une association significative entre certains types de régimes et le taux de chômage féminin, avant comme après la crise. Nous postulons que le régime continental et les régimes oriental et méditerranéen favorisent une hausse du chômage plus forte parmi les femmes que parmi les hommes.

Comme nous partons du principe que les systèmes de protection sociale facilitent ou entravent de manière décisive l'activité des femmes, nous prédisons que la nature du régime de protection sociale demeurera le principal facteur explicatif de la situation sur le marché du travail avant, pendant et après la crise financière. Nous incluons ensuite dans l'analyse des covariables supplémentaires (présentées dans le tableau 1). Ces variables rendent compte des effets au fil du temps de facteurs macroéconomiques, de l'appartenance à l'Union européenne (UE), de l'importance relative des secteurs d'activité, ainsi que d'effets pays. Nous utilisons des données de panel à effets aléatoires³ et des erreurs types robustes pour corriger d'éventuels problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation. La spécification du modèle nous permet de mesurer les effets individuels dans les divers pays de l'OCDE et de neutraliser les effets de certaines différences entre les périodes et les pays. Le choix d'un modèle à effets aléatoires nous a été dicté par trois motifs principaux. Premièrement, notre série de données comprend des unités d'observation correspondant au couple année-pays, qui ne se prêtent pas à une analyse par les moindres carrés ordinaires classique. Deuxièmement, beaucoup de nos variables indépendantes, par exemple l'appartenance à l'UE, le type de régime d'État-providence et le système électoral, sont invariantes dans le temps, ce qui exclut l'utilisation d'une modélisation à effets fixes. Enfin, la combinaison de variables indépendantes invariantes dans le temps et d'autres dépendantes du temps, qui diffèrent selon les unités, exclut toute possibilité de recours à une modélisation à effets fixes entité et pays. Dès lors, la modélisation à effets aléatoires s'impose comme une méthode de choix pour notre analyse de données de panel (Stock et Watson, 2011).

Notre modèle et la structure de nos données comportent cependant diverses limites qu'il convient de signaler. Ainsi, le modèle n'inclut pas de termes d'interaction individuels pour les périodes antérieure et postérieure à la crise parce que leur introduction dans la série de données entraînerait une très forte multicolinéarité, qu'il ne serait pas possible de traiter par un centrage autour de la moyenne ou autres méthodes statistiques. Nous choisissons donc d'inclure, au lieu de termes d'interaction, une variable fictive indicatrice de la période postérieure à la crise. En conséquence, bien que notre modèle puisse

³ Les sources des données peuvent être obtenues auprès des auteurs.

Tableau 1. Description des variables indépendantes et des variables de contrôle

Variables	Hypothèse	Source
Régime d'État-providence (nordique, continental, méditerranéen, oriental, libéral)	Teste l'effet des différents types de régimes d'État-providence sur le taux de chômage féminin, masculin et total.	Esping-Andersen, 1990 et 1999; Dolls, Fuest et Peichl, 2010a et 2010b; Castles et Obinger, 2008
Appartenance à l'UE	Teste l'effet de l'appartenance à l'UE sur le taux de chômage féminin, masculin et total.	Commission européenne
Appartenance à l'UEM	Teste l'effet de l'appartenance à l'Union économique et monétaire sur le taux de chômage féminin, masculin et total.	Commission européenne
Participation électorale (%)	Teste l'hypothèse selon laquelle une participation électorale plus forte va de pair avec des dépenses sociales plus élevées (Kenworthy et Pontusson, 2005).	Brady, Huber et Stephens, 2014
Système électoral (représentation majoritaire, proportionnelle (RP), mixte)	Teste l'hypothèse selon laquelle les systèmes électoraux où la représentation est proportionnelle (RP) offrent une meilleure protection sociale, indépendamment du sexe, que les systèmes majoritaires en période de crise économique (Iversen et Soskice, 2006 et 2009).	OCDE, 2011b et 2015
Orientation politique du gouvernement (droite, gauche, centre)	Teste l'hypothèse selon laquelle les pays dirigés par un gouvernement de gauche offrent une meilleure protection sociale, indépendamment du sexe, que les pays dirigés par un gouvernement de droite ou centriste en période de crise économique (Iversen et Soskice, 2006 et 2009).	Base de données sur les institutions politiques, Banque mondiale
Protection de l'emploi	Teste l'effet des politiques de protection de l'emploi sur le taux de chômage féminin, masculin et total (OCDE, 2015).	OCDE
Part des secteurs dans l'emploi (agriculture, industrie, services)	Teste l'effet de variables correspondant à différents secteurs d'activité sur le taux de chômage féminin, masculin et total (BIT, 2010; Lim, 2000).	ILOSTAT
PIB par habitant (dollars É.-U.)	Teste l'hypothèse selon laquelle la demande de dépenses sociales est élastique au revenu («loi de Wagner») (Lamartina et Zaghini, 2011).	OCDE
Ouverture économique	Teste l'hypothèse selon laquelle une plus grande ouverture aux échanges internationaux entraîne une hausse de la demande de dépenses sociales (Cameron, 1978; Garrett, 1998; Rodrik, 1999).	OCDE
Pourcentage de femmes élues au Parlement	Teste l'hypothèse selon laquelle un pourcentage plus élevé de femmes élues au Parlement va de pair avec une demande de dépenses sociales plus forte.	Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale
Productivité	Teste l'effet de la productivité du travail sur le taux de chômage féminin, masculin et total (OCDE, 2015).	OCDE

rendre compte de changements et d'effets intervenant avant comme après la crise et permette d'examiner l'impact de la crise financière sur le taux de chômage, il n'est pas possible sur cette base de comparer les effets individuels des variables correspondant à la période antérieure à la crise à ceux des variables correspondant à la période postérieure à la crise. Cette lacune pourrait être comblée par des travaux ultérieurs.

Résultats

Avant d'analyser les résultats, nous devons préciser que, dans notre modèle, le régime libéral constitue la catégorie de référence pour toutes les autres variables désignant les régimes d'État-providence. À cet égard, notre étude confirme que, comparativement au régime libéral, les régimes oriental, méditerranéen et continental sont associés à une forte hausse du chômage des femmes dans les pays de l'OCDE entre 2000 et 2013 (tableau 2). Ces résultats sont similaires à ceux que nous avons obtenus dans notre analyse des effets des régimes d'État-providence pendant la période qui a suivi la crise (Kushi et McManus, 2018), mais ils montrent que les effets sexués des différents types d'État-providence se font également sentir en dehors des périodes de crise économique. Par exemple, lorsque toutes les autres variables restent constantes, le régime continental est associé à une hausse de 11 pour cent du taux de chômage féminin, et le régime oriental à une hausse similaire, de 11,6 pour cent (ces corrélations sont statistiquement significatives aux seuils de 1 pour cent et 5 pour cent, respectivement). C'est le régime méditerranéen qui a l'effet le plus marqué, puisqu'il est associé à une hausse de 16 pour cent du taux de chômage des femmes. À l'autre extrémité du spectre, les systèmes nordiques n'ont pas d'effets sexués statistiquement significatifs sur le chômage, ce qui signifie que, comparativement aux autres régimes, ils protègent beaucoup mieux les femmes des crises économiques et des inégalités habituellement constatées sur le marché du travail. La nature du régime d'État-providence a certes aussi un effet sur le taux de chômage masculin, mais dans une moindre mesure. Ainsi, la hausse du taux de chômage masculin est de 7 pour cent dans le cas du régime continental et de 11 pour cent dans le cas du régime oriental (ce qui, dans le second cas, est proche de l'effet sur le taux de chômage des femmes). Le régime méditerranéen est associé à une hausse du taux de chômage masculin égale à 10 pour cent, ce qui est inférieur de 6 points de pourcentage à la hausse du taux de chômage féminin et révèle donc un écart important entre les sexes.

De toutes les covariables incluses dans le modèle, le type de régime d'État-providence est la variable la plus significative statistiquement et la plus prédictive. Toutefois, conformément à ce que montrent les travaux de recherche, il existe aussi une corrélation statistiquement significative entre une forte protection de l'emploi et une baisse du taux de chômage, parmi les femmes comme parmi les hommes. En réalité, ces politiques ont même des effets plus positifs sur l'emploi des femmes que sur celui des hommes, ce qui signifie que leur existence et le niveau de la protection offerte jouent un rôle décisif dans

Tableau 2. Modèles de régression multiple à effets aléatoires, 2000-2013

Variables	(1) <i>chômage_fém</i>	(2) <i>chômage_masc</i>	(3) <i>chômage_total</i>
<i>post_crise</i>	0,370 (0,493)	1,373*** (0,511)	0,878 (0,503)
<i>PIB/hab</i>	-0,000 (0,000)	-0,000*** (0,000)	-0,000** (0,000)
<i>écon_ouverte</i>	0,005 (0,012)	0,004 (0,013)	0,004 (0,012)
<i>part_électorale</i>	0,079 (0,177)	0,284 (0,267)	0,181 (0,209)
<i>part_électorale</i> ²	-0,000 (0,001)	-0,002 (0,002)	-0,001 (0,001)
<i>UE</i>	-0,299 (1,319)	-1,102 (1,056)	-0,761 (1,111)
<i>UEM</i>	-1,604 (1,156)	-0,828 (1,642)	-1,386 (1,340)
<i>centre</i>	-0,900 (0,667)	-1,152 (0,689)	-1,125 (0,626)
<i>mixte</i>	2,042 (1,909)	2,466 (2,300)	2,669 (2,175)
<i>RP</i>	-0,615 (2,160)	1,079 (2,349)	0,483 (2,263)
<i>gauche</i>	-0,048 (0,361)	0,193 (0,363)	0,118 (0,339)
<i>continental</i>	11,122*** (3,121)	7,372** (3,289)	9,396*** (3,177)
<i>oriental</i>	11,565** (5,414)	11,110** (4,758)	11,676** (5,120)
<i>nordique</i>	5,469 (3,119)	2,892 (3,422)	4,077 (3,301)
<i>méditerranéen</i>	15,941*** (3,752)	10,120*** (3,647)	13,066*** (3,558)
<i>femmes_parl</i> (retard)	-0,002 (0,018)	0,009 (0,033)	0,007 (0,024)
<i>protection_emploi</i>	-4,336*** (1,491)	-3,008** (1,234)	-3,746*** (1,350)
<i>industrie</i>	-1,298*** (0,371)	-0,830*** (0,298)	-1,042*** (0,326)
<i>services</i>	-0,760*** (0,281)	-0,151 (0,318)	-0,407 (0,291)
<i>produc_travail</i>	0,069 (0,038)	0,117 (0,061)	0,094** (0,047)
Constante	95,974*** (30,466)	35,158 (33,199)	61,510** (31,147)
Observations	369	369	369
Pays	28	28	28
R ² intra	0,550	0,600	0,599
R ² inter	0,379	0,151	0,231
R ² global	0,402	0,233	0,287

*** $p < 0,01$. ** $p < 0,05$.

Note: Les erreurs types robustes sont indiquées entre parenthèses. Dans ce modèle, la participation électorale (*part_électorale*) est élevée au carré en raison de sa distribution quadratique. La variable correspondant à la représentation parlementaire des femmes (*femmes_parl*) a été décalée de deux ans, ce qui permet de mesurer pleinement l'effet de la représentation dans l'élaboration des politiques. Pour les secteurs, différentes combinaisons ont été testées (industrie et services; services et agriculture; agriculture et industrie), mais aucune différence significative n'a été constatée.

Source: Calculs des auteurs à partir de données de panel provenant des sources mentionnées dans le tableau 1.

l'exercice d'une activité par les femmes. De surcroît, dans les pays où le secteur industriel occupe une place relativement grande, le taux de chômage, féminin comme masculin, est légèrement plus faible, ce qui est très probablement le signe qu'avant, durant et après la crise les politiques de stabilisation ou de soutien menées par l'État se sont révélées plus efficaces. En revanche, un secteur des services particulièrement développé ne majore pas la baisse du chômage féminin. En effet, même si le secteur est largement féminisé, il est beaucoup moins soutenu par l'État que le secteur industriel. Ces différences intersectorielles jouent un rôle déterminant dans l'étude de l'écart entre les sexes sur le marché du travail, d'autant que ces secteurs n'ont pas du tout été touchés au même moment par la crise, ce qui permet d'ailleurs de distinguer deux grandes phases dans cette crise. Enfin, il existe une relation directe mais faible entre la variable correspondant à la période postérieure à la crise et le taux de chômage des hommes. Ce résultat pourrait s'expliquer à la fois par une vulnérabilité professionnelle préexistante des femmes et par l'impact plus fort de la crise sur les secteurs typiquement masculins. Enfin, si la crise a eu des effets plus visibles et plus prononcés dans des secteurs à prédominance masculine, poussant les pouvoirs publics à intervenir, son influence sur le taux d'activité féminin a été plus subtile, passant inaperçue auprès des dirigeants.

Interprétation des résultats

Ces résultats empiriques confirment que la nature du régime d'État-providence influe sur la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail en temps de crise comme durant les périodes plus fastes (voir Lewis, 1992, 1997 et 2002; Sainsbury, 1996 et 1999). Ces régimes sont des variables institutionnelles qui jouent un rôle décisif dans les tendances observées sur le plan social et en matière d'inégalités entre les sexes dans les États-providence avancés – un domaine encore peu exploré par la recherche. Comme le laissent penser les travaux comparatifs sur l'État-providence, seuls les régimes de type libéral et nordique ont garanti aux femmes et aux hommes une égale protection contre le chômage au cours de la période 2000-2013. Ces deux types de régimes ont cependant utilisé des leviers radicalement différents: alors que les régimes nordiques ont misé sur une protection sociale généreuse, sur la définition d'objectifs de taux d'emploi identiques pour les femmes et les hommes, sur la recherche de la cohésion sociale et sur des valeurs égalitaires, les systèmes libéraux ont opté pour une forte flexibilité du marché du travail, qui a permis aux hommes comme aux femmes d'accéder plus facilement à l'emploi que dans les pays où le système de protection sociale est surtout axé sur les travailleurs réguliers.

En revanche, les régimes d'État-providence continental, méditerranéen et oriental ne sont pas parvenus à protéger autant les femmes que les hommes durant la période étudiée, les femmes ayant été nettement plus pénalisées en termes de chômage: ces régimes leur ont offert une protection sociale beaucoup moins généreuse et les ont de surcroît empêchées d'être disponibles pour

occuper un emploi. Étant en marge du marché du travail, elles n'ont pas accès aux mêmes débouchés, aux mêmes mesures de protection de l'emploi ni aux mêmes prestations sociales que les travailleurs de sexe masculin parfaitement intégrés au marché du travail. Ce phénomène est particulièrement important dans les États-providence plus petits et moins généreux de type méditerranéen ou oriental, qui ont des points communs avec ceux du régime continental, mais ne sont pas dotés de ressources suffisantes pour financer une protection sociale généreuse. Dans ces régimes, la faible générosité de la protection sociale et les difficultés d'accès au marché du travail creusent les inégalités entre les travailleurs de sexe masculin parfaitement intégrés au marché du travail et ceux qui le sont moins, comme les jeunes et les travailleurs peu qualifiés. Dans ce cas, les caractéristiques structurelles de l'État-providence limitent également les perspectives professionnelles des hommes.

Après avoir démontré la forte influence exercée par la nature des systèmes de protection sociale et la structure du marché du travail sur l'emploi des hommes et des femmes, nous examinons dans la partie suivante les effets de la crise de 2008 sur différents secteurs et leur évolution dans le temps et montrons que les politiques adoptées face à la crise ont creusé les inégalités entre les sexes.

Impact des politiques publiques sur l'emploi durant la crise de 2008

Pour les besoins de notre analyse, nous considérons que la crise a comporté deux phases distinctes, qui ont eu l'une comme l'autre des effets très différenciés selon le sexe. La première phase, comprise entre 2007 et 2009, a été marquée par une chute rapide du produit intérieur brut (PIB) et par de nombreuses destructions d'emplois, plus particulièrement dans certains secteurs. Durant cette première période, tous les pays de l'OCDE ont introduit des mesures de relance pour soutenir l'activité économique, notamment dans les secteurs frappés de plein fouet, comme ceux de la construction ou de l'industrie manufacturière, ce qui a dynamisé l'emploi et amorti les effets du retournement de conjoncture sur la population. La deuxième phase, qui a commencé début 2010, est marquée par l'adoption de politiques d'austérité, justifiées par les forts niveaux d'endettement et de déficit public. Cette volonté d'assainissement budgétaire s'est traduite par une baisse sensible des dépenses publiques, notamment par d'énormes coupes dans les budgets de la protection sociale et de la fonction publique.

Première phase de la crise: une relance favorable aux secteurs à prédominance masculine

Dans les pays de l'OCDE, ce sont les secteurs typiquement masculins, en particulier l'industrie manufacturière et la construction, qui ont dans un premier temps payé le plus lourd tribut à la crise en termes de destructions d'emplois

(de Jong, 2013; OCDE, 2013)⁴. Aux États-Unis par exemple, près de 80 pour cent des quelque 5,1 millions de travailleurs qui ont perdu leur emploi durant les premiers mois de 2009 étaient des hommes. Le taux de chômage a atteint 8,8 pour cent parmi les hommes, tandis qu'il est resté stable, à 7 pour cent, parmi les femmes (Amann, 2009). Entre le deuxième trimestre de 2007 et le quatrième trimestre de 2009, le taux de chômage masculin moyen a augmenté de 3,5 points de pourcentage dans la zone OCDE, tandis que le taux de chômage féminin a gagné 2 points (OCDE, 2013). Une grande partie de ce différentiel est imputable à la ségrégation sectorielle selon le sexe observée dans les différents pays (Périvier, 2018). Comme le montre la figure 1, les hommes sont surreprésentés dans les secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière, tandis que les femmes constituent la majorité des effectifs dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Or, la construction et l'industrie manufacturière sont des secteurs beaucoup plus sensibles au cycle conjoncturel et aux fluctuations des marchés, si bien que les suppressions d'emplois y sont plus nombreuses en cas de récession. La dernière crise l'a d'ailleurs démontré de manière flagrante, puisqu'elle a commencé par un effondrement du secteur immobilier aux États-Unis, lequel s'est traduit par une chute du secteur de la construction et une diminution de la demande mondiale de biens manufacturés.

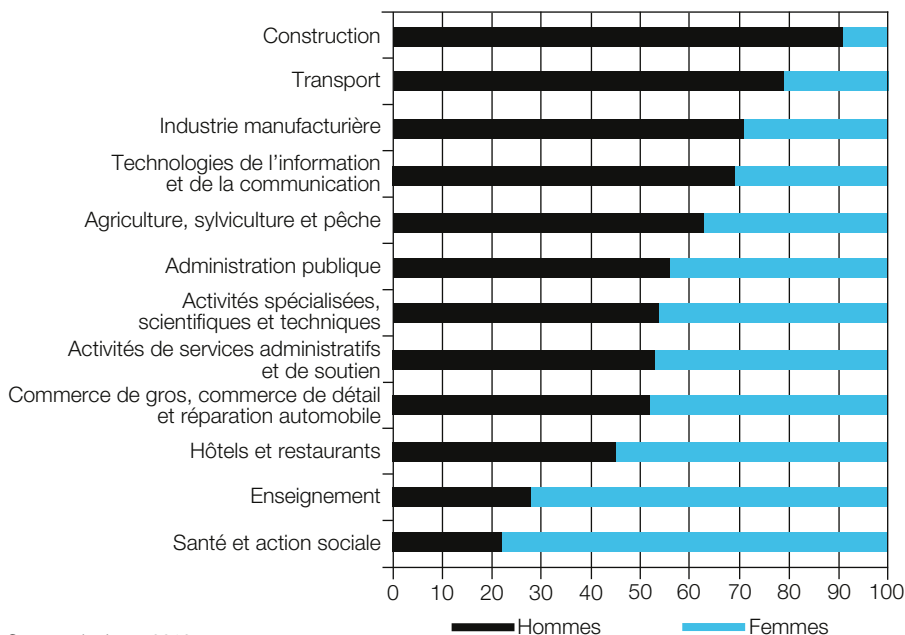
En 2008, tous les pays de l'OCDE ont commencé à introduire des mesures de relance pour doper le pouvoir d'achat, stimuler la consommation des ménages et protéger les travailleurs et les entreprises des effets de la récession (Commission européenne, 2008). Au vu des premières conséquences de l'effondrement de l'économie, ils ont d'abord fait porter les efforts sur les secteurs à prédominance masculine (BIT, 2010; Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010)⁵. De surcroît, le taux de chômage masculin ayant été plus élevé dans le sillage immédiat de la crise, les hommes ont également souvent été les principaux bénéficiaires des mesures en faveur des chômeurs et des politiques du marché du travail adoptées pour aider les victimes de licenciements⁶. Par exemple, les dispositifs de partage du temps de travail instaurés en Allemagne pour permettre aux travailleurs à plein temps de conserver leur emploi ont principalement profité à la main-d'œuvre masculine (Annesley et Scheele, 2011; Périvier, 2014). Sur les 1,4 million de travailleurs inscrits dans ces dispositifs en juin 2009, 78 pour cent étaient des hommes et seulement 22 pour

⁴ Pour une analyse des principaux facteurs qui expliquent les conséquences de la crise financière sur l'emploi pour différentes catégories de travailleurs, notamment sous l'angle sectoriel, voir Cho et Newhouse (2013). Selon les auteurs, la récession n'a pas eu d'effet sexué net sur l'emploi. Ils ne tiennent cependant pas compte de l'effet éventuel en la matière du système de protection sociale, de la taille de l'échantillon et d'autres variables pertinentes.

⁵ À titre d'illustration, les lecteurs pourront se reporter à Weisman (2014) et Snaveley (2014), qui décrivent le programme de financement de l'industrie automobile instauré par le gouvernement des États-Unis en 2009.

⁶ Voir «Tableau LMF2.5: Temps consacré au travail, aux soins et aux tâches domestiques courantes», base de données de l'OCDE sur la famille (2011), à l'adresse www.oecd.org/social/family/database [consulté le 3 octobre 2018].

Figure 1. Emploi masculin et emploi féminin par secteur, UE-27, 2011
(en pourcentage)



Source: de Jong, 2013.

cent des femmes (Bundesagentur für Arbeit, 2009). La même réalité peut être observée dans d'autres pays, comme la Slovaquie, l'Irlande et le Royaume-Uni (Glassner et Galgóczi, 2009; Villa et Smith, 2010)⁷.

Paradoxalement, durant la crise, la question de l'égalité hommes-femmes n'a pratiquement pas été prise en compte lors de la mise au point des plans de relance. Ainsi, selon un rapport du Groupe d'experts Genre et emploi de la Commission européenne, les politiques expansionnistes adoptées par les États membres n'ont pas réellement fait l'objet d'études d'impact sur les inégalités entre les sexes (Villa et Smith, 2010; Leschke et Jepsen, 2012). En les mettant en œuvre, et même si ce n'était pas là l'effet recherché, les pouvoirs publics ont davantage soutenu les secteurs à prédominance masculine et les travailleurs de sexe masculin et moins la main-d'œuvre féminine.

À noter que le resserrement de l'écart entre les sexes observé durant la première phase de la crise est davantage la résultante d'une dégradation de l'emploi et de la rémunération des hommes que d'une amélioration de la situation des femmes sur le marché du travail (Lobby européen des femmes, 2012). Comme nous le verrons, globalement, les femmes ont vu leur

⁷ Voir «Tableau LMF2.5: Temps consacré au travail, aux soins et aux tâches domestiques courantes», base de données de l'OCDE sur la famille (2011), à l'adresse www.oecd.org/social/family/database [consulté le 3 octobre 2018].

situation sur le plan de l'emploi se dégrader à mesure que la crise s'aggravait et que les pouvoirs publics changeaient de cap, renonçant à la relance au profit de l'austérité.

Deuxième phase de la crise: le temps de l'austérité

En 2010, l'inquiétude suscitée par l'endettement, l'affaiblissement des capacités financières et l'absence de croissance économique a conduit les gouvernements des pays de l'OCDE à mettre brutalement un terme à leurs politiques expansionnistes pour alourdir la fiscalité, engager des réformes structurelles et réduire radicalement les dépenses et prestations sociales (Leschke et Jepsen, 2012)⁸. Ce virage vers l'austérité, qui a été particulièrement violent au sein de l'UE, marque l'entrée dans la deuxième phase de la crise.

L'ampleur des restrictions budgétaires a été variable d'un pays à l'autre. Entre 2010 et 2014, l'Irlande, les pays baltes, la Slovaquie, la Hongrie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont fixé des objectifs de réduction des dépenses publiques compris entre 12 pour cent du PIB (au Royaume-Uni) et 40 pour cent du PIB (en Irlande) (Leschke, Theodoropoulou et Watt, 2012). En revanche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Allemagne et en Suède, la baisse des dépenses a été inférieure à 10 pour cent du PIB (Leschke et Jepsen, 2012).

Ces politiques d'austérité ont également induit un renversement de la tendance observée jusqu'alors s'agissant des effets de la crise sur la situation des hommes et des femmes. En effet, alors que la ségrégation sur le marché du travail avait eu pour effet de protéger l'emploi et la rémunération des femmes durant les premières années de la crise, le ralentissement durable de l'économie et l'assainissement budgétaire, en particulier la diminution de l'emploi public et des dépenses sociales, ont fragilisé leur situation sur le marché du travail (Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010; Bettio et coll., 2013). Selon un rapport du Lobby européen des femmes (2012), la crise s'éternisant, l'activité des femmes a marqué le pas, et les progrès enregistrés au sein de l'UE vers les objectifs fixés en la matière (un taux d'emploi de 60 pour cent à l'horizon 2010 et de 75 pour cent à l'horizon 2020)⁹ ont été annulés dans 22 États membres. Ce recul a été particulièrement net en Grèce, en Espagne, en Roumanie, en Slovaquie, en Irlande, au Danemark, au Royaume-Uni, au Portugal, en Slovénie, en Lettonie, en Lituanie et en Estonie: dans ces pays, en 2011, le taux d'emploi des femmes s'établissait à un niveau égal ou inférieur à celui de 2005.

Comme dans le cas des plans de relance, aucun pays de l'OCDE n'a étudié l'impact des politiques d'austérité sur les inégalités entre les sexes, exception faite toutefois du Royaume-Uni (Leschke et Jepsen, 2012; Fagan, 2008). Ainsi, un rapport établi en 2012 par la Commission européenne soulignait

⁸ Pour une typologie des politiques d'austérité adoptées au sein de l'UE, voir Périvier (2018), p. 32.

⁹ L'objectif consistant à porter le taux d'emploi des femmes en Europe à 60 pour cent à l'horizon 2010 figurait dans la Stratégie de Lisbonne. Cet objectif a été remplacé par celui d'un taux d'emploi à 75 pour cent (hommes et femmes confondus) à l'horizon 2020 dans la Stratégie Europe 2020.

que, depuis le début de la crise, seulement un dixième des mesures présentées dans les programmes nationaux de réforme avaient fait l'objet d'une évaluation d'impact dans l'optique des inégalités entre hommes et femmes (Bettio et coll., 2013).

Pour analyser les effets particulièrement négatifs de ces politiques d'austérité sur les femmes, on peut examiner les mécanismes par lesquels ces effets se sont transmis. Dans les paragraphes suivants, nous nous intéressons à la ségrégation sectorielle et à la précarité dont souffraient déjà les femmes sur le marché du travail, aux coupes pratiquées dans les dépenses sociales et, enfin, aux suppressions de postes dans la fonction publique, que nous considérons comme les principaux vecteurs de l'impact de l'austérité sur les indicateurs de la situation des femmes sur le marché du travail.

Ségrégation sectorielle et précarité préexistante

Tout au long de la crise, les pouvoirs publics ont principalement axé les subventions et autres mesures de relance sur les secteurs de l'automobile et de la construction plutôt que sur ceux du textile, de la vente de détail et des services. En Slovaquie par exemple, alors que les entreprises textiles ont autant pâti de la crise que celles du secteur manufacturier, elles n'ont pas bénéficié des mesures de soutien adoptées par le gouvernement (Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010). Or, dans ce pays, plus de 90 pour cent des personnes employées dans le secteur textile ou un secteur similaire sont des femmes peu qualifiées et relativement âgées. Cette ségrégation sectorielle selon le sexe est une réalité dans tous les États membres de l'UE: au sein de l'Union, 80 pour cent des travailleurs du secteur de la construction sont des hommes, tandis que les femmes représentent 78 pour cent des ressources humaines du secteur de la santé et de l'action sociale et plus de 60 pour cent des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire (*ibid.*). C'est pourquoi, en 2009, beaucoup d'États membres ont vu le taux de chômage des femmes augmenter davantage que celui des hommes (Cho et Newhouse, 2013).

Autre conséquence de cette ségrégation sur le marché du travail: lorsque la crise a frappé, les femmes étaient déjà en position plus précaire que les hommes. Elles avaient généralement une durée de travail plus courte, travaillaient dans des secteurs à faible productivité pour une rémunération plus basse et étaient moins représentées que les hommes dans des activités exercées dans le secteur privé et permettant d'accéder à de généreuses prestations sociales et à l'assurance-chômage (voir Bosch, 2009). En témoigne le fait qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel, dans le cadre d'un contrat temporaire ou encore à être peu qualifiées, et qu'elles sont fortement représentées parmi les travailleurs atypiques (Leschke et Jepsen, 2012). Or, ces emplois sont parmi les premiers touchés en période de crise, en termes d'interruption de l'activité et d'accès aux prestations (Corner, 2009; Rubery et Rafferty, 2013).

Par ailleurs, en cas de contraction du marché du travail, les entreprises commencent souvent par licencier les femmes, le préjugé qui fait de l'homme

le chef de famille étant encore bien vivant dans les pays de l'OCDE. Les hommes conservent leur emploi parce que, pour les institutions, l'homme est légitime en tant que principal apporteur de revenu, tandis que la femme ne perçoit un revenu sur le marché du travail formel qu'à titre secondaire (Commission de la condition de la femme, 2009; Leschke et Jepsen, 2012)¹⁰. En 2005, près de 40 pour cent des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage mené auprès d'un échantillon mondial ont répondu que, lorsque les emplois se faisaient rares, les hommes avaient davantage de légitimité à travailler que les femmes, exprimant ainsi une opinion qui n'a fait que s'amplifier durant la crise économique (Seguino, 2009)¹¹. La crise financière asiatique de la fin des années 1990 en est d'ailleurs une autre illustration, les femmes ayant été sept fois plus touchées que les hommes par les licenciements en République de Corée (Lee et Cho, 2005). Il est cependant fort probable que les statistiques officielles du chômage ne rendent pas compte de cette réalité, d'abord parce que, même lorsqu'elles sont sous-employées, les femmes sont toujours comptabilisées parmi les actifs occupés dans les enquêtes sur la population active, et surtout parce que les normes culturelles poussent bon nombre d'entre elles à se retirer de la population active lorsqu'elles sont au chômage ou en situation de sous-emploi. Ce phénomène contribue lui aussi par définition à une sous-estimation des effets de la crise sur la situation des femmes sur le marché du travail (Seguino, 2009; Rubery et Rafferty, 2013).

Comme nous venons de le voir, l'impact de la crise économique mondiale sur les femmes demeure en grande partie invisible. Certaines sources affirment même que pendant la crise le comportement des femmes sur le marché du travail a été le même que celui des hommes, même si ceux-ci estiment être plus mal lotis et avoir davantage souffert de la précarisation du travail, des baisses de salaire et de la dégradation de la qualité de l'emploi (Bettio et coll., 2013). Cette analyse fait toutefois abstraction du fait que les femmes étaient déjà en situation précaire sur le marché du travail, surreprésentées dans les secteurs atypiques où il est plus difficile d'établir des statistiques et pénalisées par divers facteurs, entre autres par le travail non rémunéré qui leur incombe.

Coupes dans les dépenses sociales

Il faut impérativement garder à l'esprit que les femmes sont les principales victimes de la diminution des budgets alloués aux programmes et services de protection sociale, notamment lorsque ces coupes touchent la famille, les enfants, les soins de santé ou les personnes âgées. En effet, alors qu'elles assument déjà en temps ordinaire une part disproportionnée des responsabilités domestiques et familiales, la société compte sur elles pour s'occuper des personnes malades ou âgées, des enfants et de la famille élargie quand les temps se font durs, même si elles exercent une activité rémunérée par ailleurs

¹⁰ Pour des données d'enquête brutes sur ce phénomène, voir l'enquête sociale européenne, vagues 4 et 5, à l'adresse <https://www.europeansocialsurvey.org/data/>.

¹¹ Voir Kushi et McManus (2018) pour une présentation théorique et empirique de ces pourcentages durant la crise, ventilés par pays de l'OCDE et régime d'État-providence.

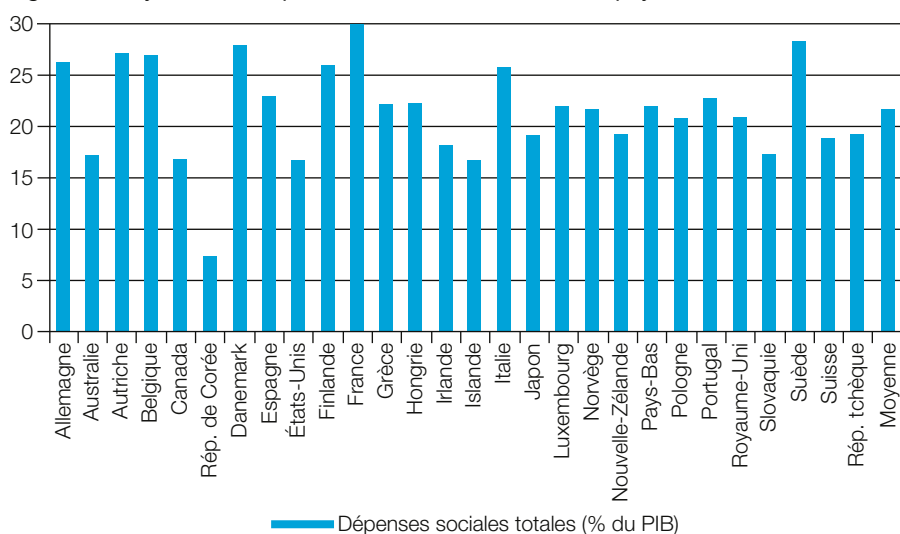
(Sirimanne, 2009; Commission de la condition de la femme, 2009). Les services sociaux permettent d'alléger cette charge, et les femmes doivent donc pouvoir s'appuyer sur des prestations généreuses pour pouvoir accéder à un emploi rémunéré régulier et le conserver.

En revanche, les hommes perçoivent déjà davantage de prestations sociales parce qu'ils occupent plus souvent un emploi régulier à plein temps et ils sont, en moyenne, beaucoup moins pénalisés par la naissance et l'éducation des enfants et par les tâches domestiques (Sainsbury, 1996; O'Connor, Orloff et Shaver, 1999). Il s'ensuit qu'une baisse des dépenses sociales risque de se répercuter beaucoup plus sur le taux d'activité des femmes, notamment parce qu'elle rend plus difficile l'exercice d'une activité régulière à plein temps (Lee et Cho, 2005; Lim, 2000). Une crise économique est susceptible d'accroître sensiblement la charge de travail non rémunéré pour les ménages et, quels que soient le pays et l'époque, ce coût supplémentaire est quasi exclusivement assumé par les femmes. Les prestations prises en charge par l'État diminuant et les perspectives d'emploi se dégradant, la famille devient une source de protection sociale, par le biais d'un travail gratuit majoritairement assuré par les femmes, qui sont incitées de ce fait à réduire leur participation au marché du travail formel (Karamessini, 2007; Mandel et Semyonov, 2006; Palme et coll., 2009). Il est permis d'en déduire qu'en période de crise économique la protection sociale garantie par l'État revêt une importance encore plus grande que d'ordinaire pour la situation professionnelle des femmes (Benería, 1995; Lim, 2000; Floro et Dymski, 2000).

Or, en 2014, au sortir de la crise économique mondiale, 131 pays, parmi lesquels 91 appartenaient au monde en développement, avaient réduit leurs dépenses publiques. De surcroît, la plupart des coupes pratiquées concernaient des secteurs considérés comme déterminants pour la participation des femmes au marché du travail (Ortiz, 2014). Comme l'illustre la figure 2, le montant des dépenses sociales en pourcentage du PIB est très variable d'un pays de l'OCDE à l'autre, les pays de l'UE, par exemple le Danemark, la France et la Suède, consacrant un budget beaucoup plus élevé à la protection sociale que des pays comme l'Australie, le Canada, la République de Corée ou encore les États-Unis. Toutefois, même au sein de cette UE plus généreuse, les plans d'austérité adoptés pour réduire les déficits comportaient d'importantes réductions des dépenses. Au Royaume-Uni par exemple, le ratio rapportant les baisses de dépenses aux hausses d'impôts s'est établi à 85 pour 15, ce qui signifie que 100 livres britanniques de diminution du déficit étaient financés à raison de 85 livres par une baisse des dépenses et de 15 livres par une hausse des impôts (Oxfam International, 2013).

Schématiquement, entre 2010 et 2014, les coupes pratiquées dans les dépenses publiques ont représenté 40 pour cent du PIB en Irlande, 20 pour cent dans les pays baltes, 12 pour cent en Espagne et 11,5 pour cent au Royaume-Uni. Sur l'ensemble du territoire européen, ces baisses ont systématiquement été synonymes de suppressions d'emplois dans la fonction publique et de recul des services publics. De surcroît, les pays d'Europe ont également

Figure 2. Moyenne des dépenses sociales totales dans 28 pays de l'OCDE, 2000-2013



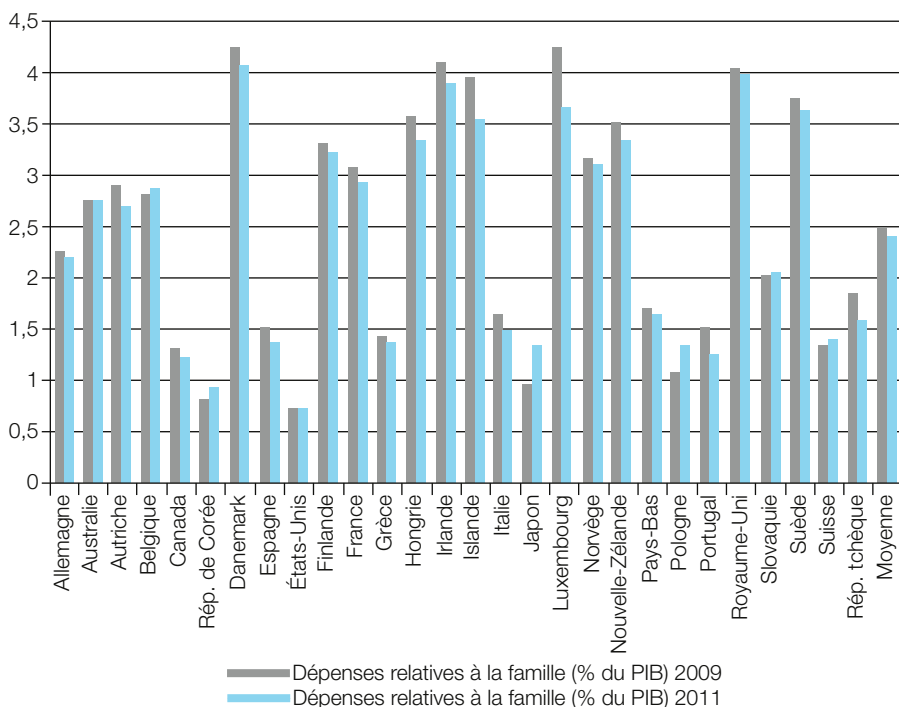
Source: Base sur les dépenses sociales (données agrégées), OCDE, 2016.

fortement réduit les budgets alloués à la sécurité sociale, le budget 2011 ayant par exemple été amputé de plus de 5 pour cent en Grèce, en Lettonie, au Portugal et en Roumanie (Oxfam International, 2013). Les femmes étant plus susceptibles que les hommes de s'occuper des enfants et autres proches dépendants, elles sont les premières touchées par les diminutions des prestations sociales liées aux enfants, à la santé et au logement, qui les rendent moins disponibles pour le marché du travail.

Comme l'illustrent les figures 3 à 5, la baisse des dépenses sociales consécutive à la crise économique a touché les domaines qui influent le plus sur le taux d'activité des femmes, notamment l'aide aux familles, l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité. Entre 2009 et 2011, ces postes de dépenses ont diminué en pourcentage du PIB dans la plupart des pays de l'OCDE – le Luxembourg, l'Islande et l'Irlande sont les pays qui ont réduit le plus les dépenses au titre de l'aide aux familles et de la santé, alors que quelques pays dont la Suisse, le Japon et la République de Corée ont maintenu, voire augmenté, le niveau de dépenses dans au moins deux des trois domaines cités. À noter que, au cours de la période étudiée, ce sont des pays scandinaves – en l'occurrence la Norvège et la Suède – qui ont le plus réduit les budgets alloués à l'invalidité.

La diminution de ces dépenses publiques ciblées s'est traduite par un accroissement du travail non rémunéré incombant aux femmes, leur famille et la société s'en remettant à elles plutôt qu'à des services publics en perte de vitesse pour diverses tâches liées à la prise en charge des proches et aux soins de santé. En réalité, dans tous les pays de l'OCDE, des plus égalitaires aux plus traditionnels, les femmes assument une part beaucoup plus grande du

Figure 3. Dépenses publiques liées à la famille dans 28 pays de l'OCDE, 2009 et 2011

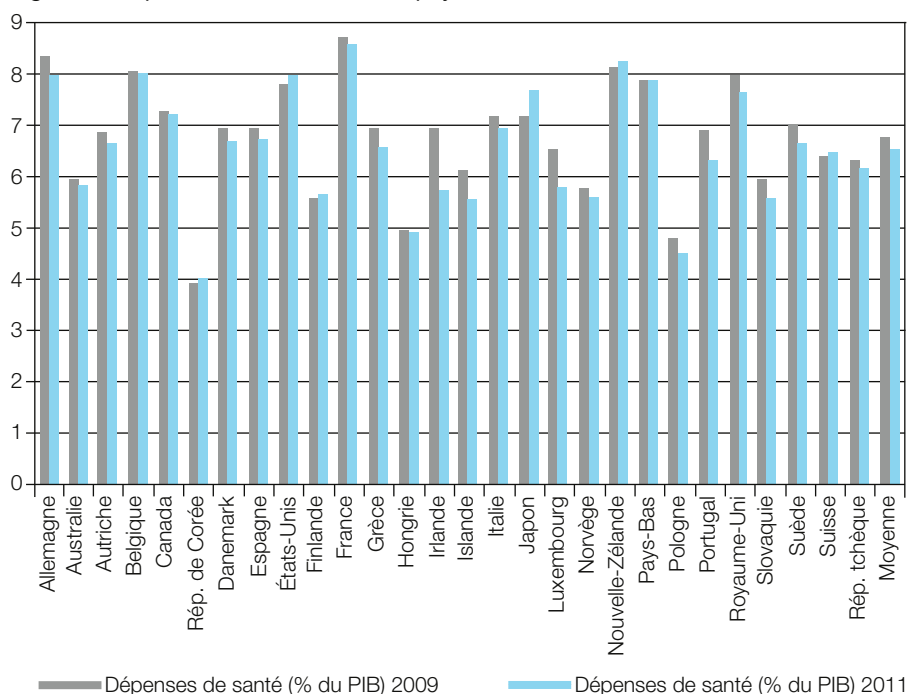


Source: Base sur les dépenses sociales (données agrégées), OCDE, 2016.

travail non rémunéré que les hommes (Hook, 2006 et 2010). Dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe, l'écart atteint des niveaux extrêmes. À l'échelle de la zone OCDE, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande sont les pays où la différence entre le nombre d'heures de travail gratuit assumé par les hommes et par les femmes est le plus faible, tandis que l'Italie, le Japon, la République de Corée et le Portugal sont ceux où il est le plus grand (voir également OCDE, 2011a, et Eurofound, 2012).

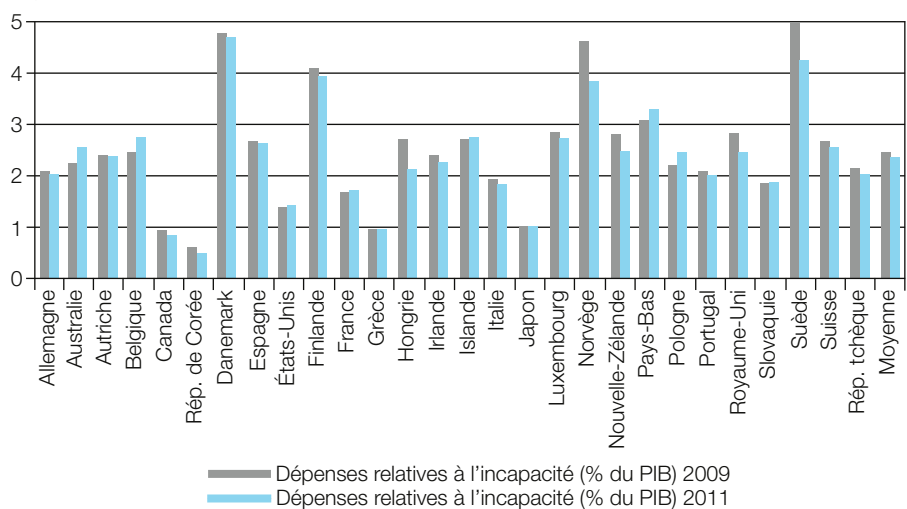
Comme le montre la figure 6, en 2012, dans les pays de l'UE, l'écart entre hommes et femmes en termes de temps consacré à la prise en charge des enfants – qui représente l'essentiel du travail non rémunéré – a été extrêmement grand, s'établissant au total à près de 20 pour cent. Ce sont les pays scandinaves comme le Danemark, la Finlande et la Suède qui affichent les écarts les plus petits. Le différentiel entre hommes et femmes est énorme dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est: il est par exemple supérieur à 35 pour cent en Grèce et à 30 pour cent à Chypre, en Roumanie et en Slovaquie. Il atteint des niveaux tout aussi élevés dans beaucoup d'autres pays. Il faut cependant souligner que le temps consacré aux enfants est très variable selon les pays, ce qui s'explique par des différences en ce qui concerne les structures d'accueil publiques et les régimes de protection sociale (Kushi et McManus, 2018).

Figure 4. Dépenses de santé dans 28 pays de l'OCDE, 2009 et 2011



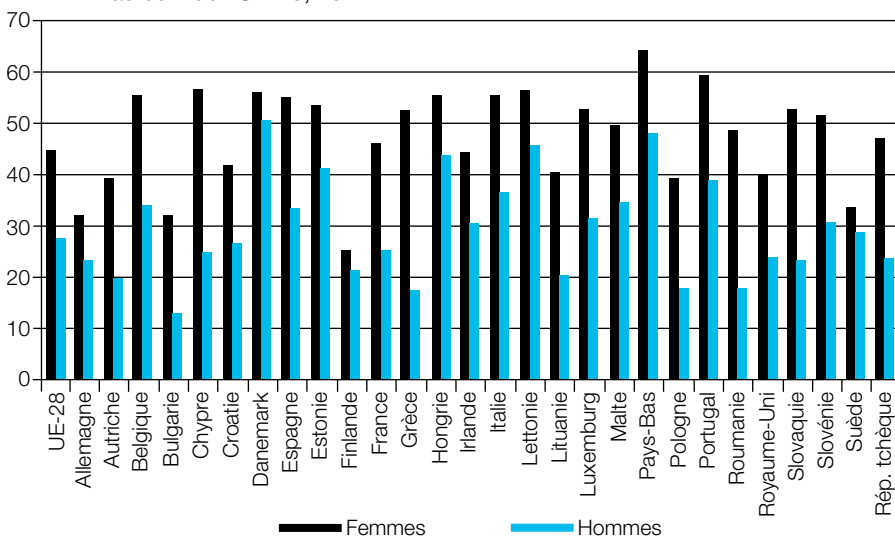
Source: Base sur les dépenses sociales (données agrégées), OCDE, 2016.

Figure 5. Prestations liées à l'incapacité dans 28 pays de l'OCDE, 2009 et 2011



Source: Base sur les dépenses sociales (données agrégées), OCDE, 2016.

Figure 6. Temps consacré aux enfants (en pourcentage), selon le sexe, au sein de l'UE-28, 2012

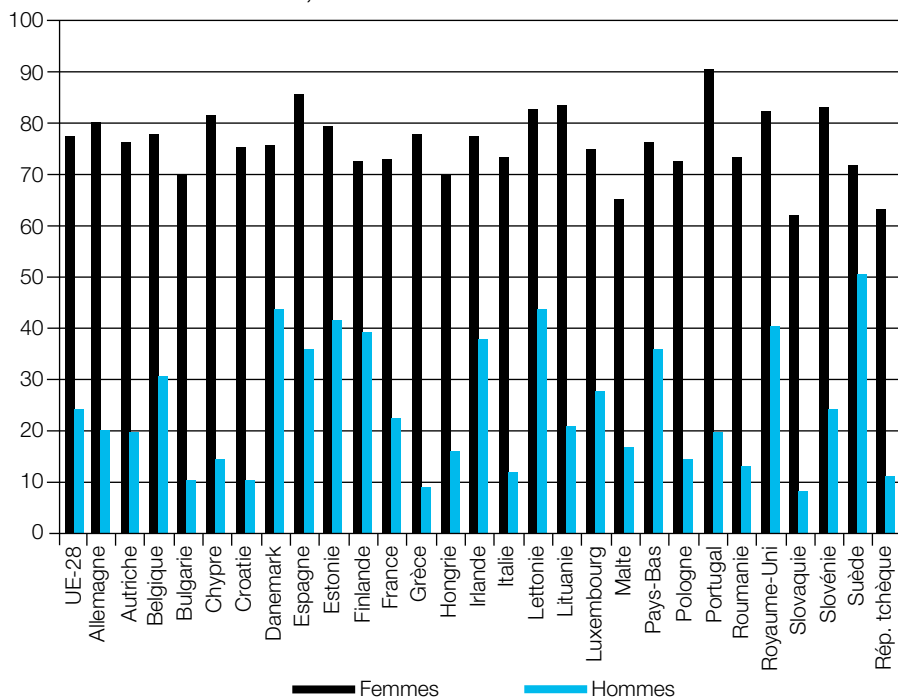


Source: Indice d'égalité de genre, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2012.

La figure 7, qui présente ce même écart mais pour les tâches domestiques, brosse un tableau encore plus sombre. Les pays progressistes du Nord ne se démarquent pas aussi nettement qu'on aurait pu s'y attendre des pays du Sud et de l'Est. Au total, au sein de l'UE, le différentiel de temps consacré aux tâches domestiques est supérieur à 50 pour cent – il est de 70 pour cent au Portugal, 65 pour cent à Chypre, en Croatie et en Grèce et 60 pour cent en Allemagne, en Bulgarie, en Italie et en Lituanie. La Suède, le Danemark et la Finlande sont les pays qui affichent l'écart le plus faible (20, 30 et 30 pour cent, respectivement).

Ces profondes inégalités entre les sexes en matière de travail non rémunéré ont fortement entravé l'accès des femmes au marché du travail formel, plus particulièrement aux emplois réguliers à plein temps. À mesure que les services d'aide et les dépenses publiques diminuaient sous l'effet de l'austérité, le poids du travail non rémunéré s'est beaucoup plus accru pour les femmes que pour les hommes. Par exemple, dans tous les États-providence avancés, la récession a mis en péril la protection et le congé maternité, de même que les prestations familiales. Au Royaume-Uni, les entreprises ont immédiatement cherché à se soustraire aux engagements qu'elles avaient pris en matière d'amélioration du congé maternité, faisant valoir qu'elles ne pouvaient pas s'autoriser un tel luxe à ce moment-là (Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010). En Irlande, la loi de finances 2010 prévoyait une diminution des prestations familiales, qui sont les seules prestations permettant de compenser les frais de garde. Là aussi, l'argument selon lequel ces prestations constituaient le premier luxe à supprimer en temps de crise a été avancé. Or, ces baisses

Figure 7. Temps consacré aux tâches domestiques (en pourcentage), selon le sexe, au sein de l'UE-28, 2012



Source: Indice d'égalité de genre, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2012.

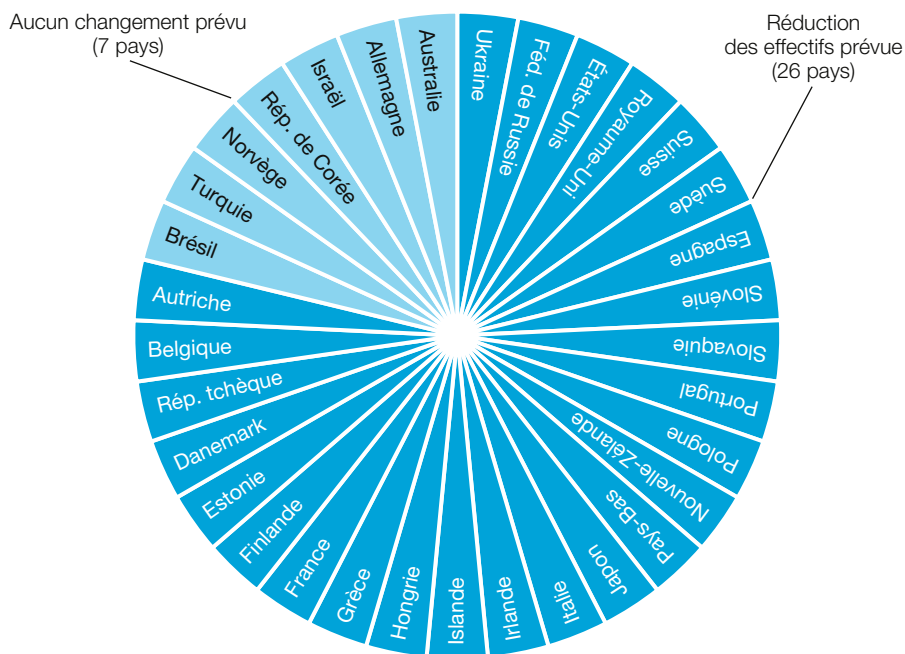
de dépenses ont directement pesé sur le taux d'activité des femmes. Ainsi, une enquête menée par le Conseil national de la femme irlandais (NWCI, 2009) montre à quel point les prestations familiales et autres paiements directs sont importants pour les parents. Quelque 45 pour cent des répondants ont en effet indiqué qu'une diminution de ces prestations serait «financièrement catastrophique» pour leur famille, et les deux tiers des répondants ont déclaré qu'elles constituaient une «part essentielle» du budget familial.

Pour résumer, on peut dire que les femmes n'ont pas tiré profit autant que les hommes des mesures de relance adoptées immédiatement après la crise pour soutenir les secteurs les plus durement touchés et qu'elles n'ont pas été aidées par la puissance publique lorsque la demande adressée aux secteurs et services à prédominance féminine a marqué le pas en raison de la faiblesse de la reprise. Elles ont en outre été les principales victimes des mesures d'austérité instaurées pendant la deuxième phase de la crise, lesquelles se sont soldées par la réduction de prestations sociales essentielles, ce qui a alourdi la part déjà excessive du travail gratuit qu'elles assumaient auparavant et les a rendues moins disponibles pour le monde du travail. De surcroît, la cure d'austérité a mis à mal l'un des premiers employeurs des femmes: la fonction publique.

Les suppressions d'emplois dans la fonction publique

Contraints de résorber leur dette et leur déficit pour redresser les finances publiques, redonner confiance aux marchés et stimuler la croissance, les gouvernements nationaux ont cherché à réduire, outre les dépenses sociales, les effectifs et la rémunération dans la fonction publique (Lobby européen des femmes, 2012; Glassner, 2010; Glassner et Keune, 2012). Selon Ortiz (2014, p. 8), 98 pays ont réduit ou gelé la rémunération des fonctionnaires, y compris celle des enseignants et des personnels de santé. En 2010, plus des trois quarts des pays de l'OCDE avaient prévu d'imposer une cure d'amaigrissement à la fonction publique et aucun pays n'envisageait de créer des postes ou d'augmenter la rémunération dans ce secteur (figure 8). En 2013, 20 États membres de l'UE avaient annoncé une diminution des salaires des fonctionnaires et 15 pays avaient adopté un plan de réduction des effectifs (Bettio et coll., 2013). L'ampleur de ces réductions a été extrêmement variable d'un pays à l'autre – le Royaume-Uni a gelé les salaires pendant deux ans, tandis que la République tchèque les a réduits de 10 pour cent et l'Irlande de près de 14 pour cent (tableau 3). Les effectifs de la fonction publique ont sensiblement diminué dans plusieurs pays. Ainsi, le Royaume-Uni s'est fixé pour objectif de supprimer 710 000 emplois au sein de l'administration à l'horizon 2017 (tableau 4). D'autres pays, dont la France, la Grèce, le Portugal

Figure 8. Projets de réduction des effectifs de la fonction publique dans les pays de l'OCDE, 2010



Source: OCDE, 2011b.

Tableau 3. Objectifs de réduction de la rémunération dans la fonction publique dans un échantillon de pays de l'OCDE, 2009-2014

Pays	Réduction de la rémunération
Belgique	Economie de 0,7 pour cent sur les dépenses de personnel.
Espagne	Baisse de 5 pour cent en 2010, gel en 2011.
Estonie	Economie de 9 pour cent sur les dépenses de personnel.
France	Gel de la rémunération dans la fonction publique.
Grèce	Réduction des indemnités de 20 pour cent en 2010. Suppression de la prime de 13 ^e et 14 ^e mois pour les rémunérations mensuelles supérieures à 3 000 euros (soit 14 pour cent). Rationalisation des régimes de rémunération spéciaux (police, personnel militaire, pompiers, diplomates, etc.).
Hongrie	Gel de la rémunération dans la fonction publique.
Irlande	Baisse de 13,5 pour cent de la rémunération dans la fonction publique en 2009-10. D'autres baisses étaient prévues pour 2011-2014.
Pologne	Gel de la rémunération dans la fonction publique.
Portugal	Baisse de 5 pour cent de la rémunération dans la fonction publique. Diminution de la masse salariale comprise entre 0,11 et 0,84 pour cent du PIB à l'horizon 2013. Gel de la rémunération en 2012-13.
Slovaquie	Baisse de 10 pour cent de la rémunération versée dans l'administration centrale.
Slovénie	Baisse de 14 pour cent de la rémunération et des consommations intermédiaires du secteur public.
Rép. tchèque	Baisse de 10 pour cent de la rémunération dans la fonction publique (hors enseignants).
Royaume-Uni	Gel de la rémunération pendant deux ans.

Source: OCDE, 2011c et 2012.

Tableau 4. Objectifs de réduction des effectifs de la fonction publique dans un échantillon de pays de l'OCDE, 2010-2017

Pays	Réduction des effectifs
Allemagne	Suppression définitive de 10 000 postes dans la fonction publique fédérale à l'horizon 2014.
Autriche	3 000 fonctionnaires fédéraux à l'horizon 2014. Baisse des recrutements.
Espagne	Remplacement de seulement 10 pour cent des départs en 2011-2013 (réduction des effectifs de 7 pour cent à l'horizon 2013).
France	150 000 postes à l'horizon 2013, par le non-remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux.
Grèce	Remplacement de seulement 20 pour cent des fonctionnaires partant à la retraite et réduction du nombre d'agents relevant d'un contrat temporaire de courte durée.
Irlande	Suppression de 24 750 postes à l'horizon 2014. Réalisation d'une économie de 1,2 milliard d'euros sur la masse salariale de la fonction publique en 2011-2014.
Portugal	Gel du recrutement de fonctionnaires (non-remplacement des départs).
Royaume-Uni	Réduction des effectifs de l'administration de 710 000 à l'horizon 2016-17.
Slovénie	Réduction de 1 pour cent des effectifs de la fonction publique à compter de 2010-11.

Source: OCDE, 2011c et 2012.

et l'Espagne, ont eux aussi introduit des politiques de non-remplacement des postes vacants. En résumé, la crise économique s'installant dans la durée et les dettes souveraines suscitant une inquiétude croissante, le secteur public a vu sa taille se réduire progressivement.

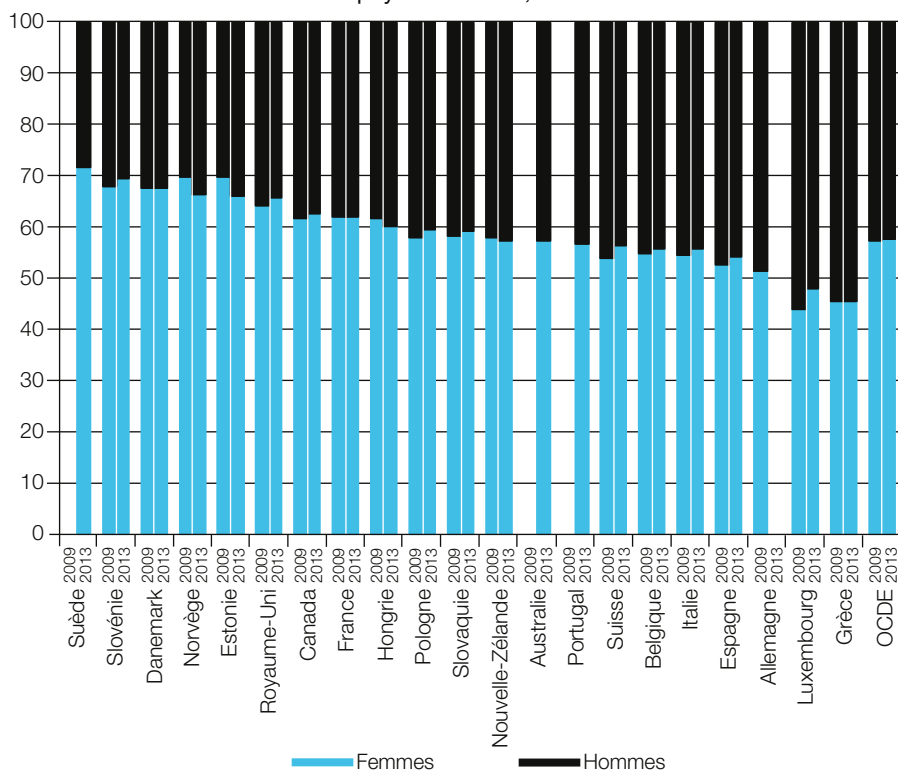
L'une des conséquences les plus dommageables des efforts d'assainissement budgétaire et de la réduction des effectifs et des salaires de la fonction publique qui en découlent réside dans le risque de voir les inégalités entre les sexes s'accroître (Bettio et coll., 2013; Lobby européen des femmes, 2012; FSESP, 2013). Même si la taille et la composition de la fonction publique diffèrent d'un pays à l'autre, la compression des effectifs et la diminution de la rémunération des fonctionnaires pénalisent fortement les femmes, beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être employées dans le secteur public, notamment dans la santé et l'éducation (Mandel et Semyonov, 2006; Ortiz, 2014; OCDE, 2015). Au Royaume-Uni par exemple, où il était prévu de supprimer entre 710 000 et 1,1 million d'emplois publics entre 2010 et 2018 (OCDE, 2011c et 2012; Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010), il a été estimé que les femmes seraient deux fois plus nombreuses que les hommes à perdre leur emploi de ce fait, étant donné qu'elles représentent 64 pour cent des effectifs du secteur public (*ibid.*). Il en va de même ailleurs, puisque dans tous les pays les femmes risquent davantage que les hommes de pâtir des coupes pratiquées dans le secteur public.

Comme le montre la figure 9, en 2009 et en 2013, les ressources humaines de la fonction publique étaient majoritairement féminines dans la plupart des économies avancées. En moyenne dans la zone OCDE, la proportion de femmes parmi les agents de l'État s'établissait à 58 pour cent, alors que si l'on considère l'économie dans son ensemble les femmes ne représentaient que 45,3 pour cent de l'emploi total (OCDE, 2015). D'après les données disponibles, en 2013 les femmes constituaient environ les deux tiers des effectifs de la fonction publique au Royaume-Uni, en Estonie, en Norvège, au Danemark et en Slovaquie, un pourcentage qui atteignait même 72 pour cent en Suède. En réalité, un petit nombre de pays seulement – dont la Grèce – étaient dotés d'une fonction publique plus masculine que féminine et, le plus souvent, cette situation s'expliquait par un taux d'activité féminin plus bas. Ainsi, en Grèce, les femmes ne représentaient que quelque 46 pour cent des effectifs de la fonction publique environ mais étaient également sous-représentées sur le marché du travail dans son ensemble, ne constituant que 40 pour cent de l'emploi total¹². De surcroît, dans ce pays, entre 2007 et 2013, le taux de chômage s'est établi à 12,7 pour cent parmi les hommes mais à 19,3 pour cent parmi les femmes, soit un taux nettement plus élevé¹³.

¹² Données sur la part des femmes dans l'emploi public et dans l'emploi total, base de données de l'OCDE sur l'emploi (2016). Consultable à l'adresse: <https://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=78408> [consulté le 11 octobre 2018].

¹³ Données sur le marché du travail par sexe et âge (indicateurs), statistiques de l'OCDE sur le marché du travail (2016). Consultable à l'adresse: https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=LFS_SEXAGE_I_R. [consulté le 10 octobre 2018].

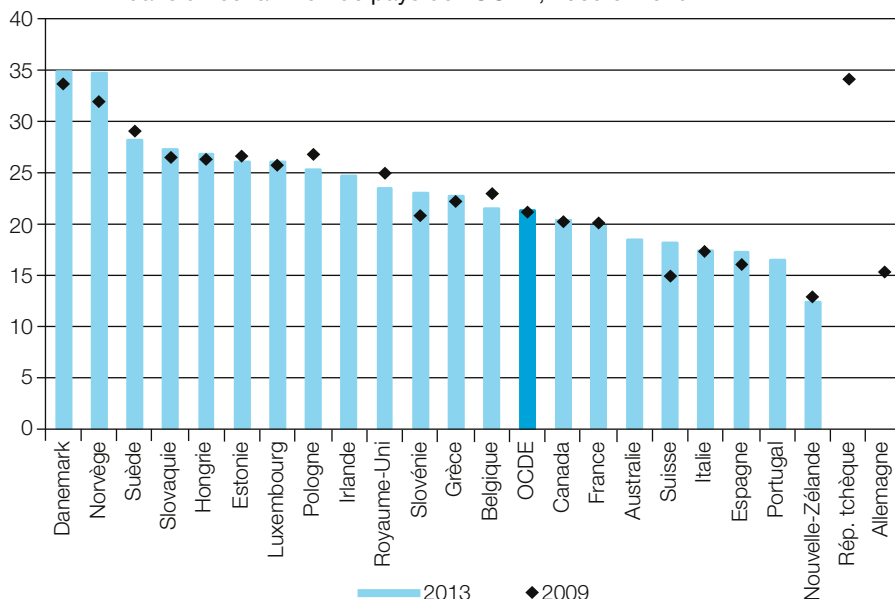
Figure 9. Proportion d'emplois publics occupés par des hommes et par des femmes dans un échantillon de pays de l'OCDE, 2009 et 2013



Source: Base de données ILOSTAT, BIT. Les données relatives à l'Italie proviennent de l'institut national de la statistique et du ministère des Finances italien. Les données relatives au Portugal proviennent du ministère des Finances portugais. Les données ne sont pas disponibles pour l'Autriche, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, les Pays-Bas et la République tchèque. Les données relatives à l'Allemagne, à l'Australie, au Portugal et à la Suède n'ont pas été prises en compte pour calculer la moyenne OCDE à cause de valeurs manquantes dans les séries temporelles. Les données relatives à la Nouvelle-Zélande sont exprimées en équivalents plein temps. Les données relatives à l'Australie, à la Grèce, à la Hongrie et à la Slovénie se rapportent à 2012 au lieu de 2013, celles relatives au Danemark, au Luxembourg et à la Nouvelle-Zélande à 2011 au lieu de 2013, et celles relatives à la Suisse à 2008 au lieu de 2009.

Bien que sa taille soit variable d'un pays à l'autre, le secteur public représente en moyenne plus de 20 pour cent de l'emploi total dans la zone OCDE, et sa part dans l'emploi total est particulièrement élevée dans les pays nordiques et les pays d'Europe de l'Est (figure 10). Les femmes constituant la majorité des effectifs publics, les mesures d'austérité adoptées pour réduire la taille de la fonction publique et la rémunération des fonctionnaires risquent donc de creuser les inégalités de revenu entre les sexes et d'aggraver encore la précarité des femmes sur le marché du travail. De surcroît, ces mesures ont été concomitantes avec les efforts d'économie plus larges ayant abouti à un recul des prestations sociales, ce qui signifie concrètement que, au moment même où elles risquaient de voir leur salaire diminuer et de perdre leur emploi, les

Figure 10. Emploi dans la fonction publique en pourcentage de l'emploi total dans un échantillon de pays de l'OCDE, 2009 et 2013



Source: Base de données ILOSTAT, BIT. Les données relatives à l'Italie proviennent de l'Institut national de la statistique et du ministère des Finances italiens. Les données relatives au Portugal proviennent du ministère des Finances portugais. Les données relatives à la République de Corée ont été fournies par les autorités nationales. Les données ne sont pas disponibles pour l'Autriche, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, Israël, et les Pays-Bas. Les données relatives à l'Allemagne, à l'Australie, à la République de Corée, à l'Irlande, au Portugal et à la République tchèque n'ont pas été prises en compte pour calculer la moyenne OCDE à cause de valeurs manquantes dans les séries temporelles. Les données relatives à la Nouvelle-Zélande et à la République tchèque sont exprimées en équivalent plein temps. Les données relatives à l'Australie, à la Grèce, à la Hongrie et à la Slovaquie se rapportent à 2012 au lieu de 2013, celles relatives au Danemark, au Luxembourg et à la Nouvelle-Zélande à 2011 au lieu de 2013, et celles relatives à la Suisse à 2008 au lieu de 2009.

femmes voyaient également diminuer la générosité de mesures de protection aussi importantes que les indemnités de chômage, les politiques actives du marché du travail, les services de garde d'enfants ou encore les prestations liées à la santé et à la famille. Elles ont donc subi une double peine, étant donné que les politiques sociales, par exemple le congé parental ou familial, les dispositifs de garde d'enfants et les programmes de formation professionnelle les aident souvent à garder pied sur le marché du travail et leur garantissent une plus grande indépendance économique (Sørensen et McLanahan, 1987; Hobson, 1990; Bianchi, Casper et Peltola, 1999; Mandel et Semyonov, 2006).

Outre son importance en tant qu'employeur de main-d'œuvre féminine, le secteur public joue souvent un rôle pionnier et moteur en matière de politiques en faveur de l'égalité entre les sexes. Selon Bettio et ses coauteurs (2013, p. 121), «c'est souvent dans la fonction publique que les politiques pour l'égalité hommes-femmes sont introduites pour commencer, et c'est toujours là qu'elles sont le mieux appliquées, parce que c'est un secteur qui a une grande visibilité, où l'emploi est stable, où les syndicats sont puissants et où

les contraintes budgétaires sont moins pressantes en principe, tout du moins par le passé». On peut craindre dès lors que le recul observé dans le secteur public ne nuise plus largement à l'introduction de mesures en faveur de l'égalité dans d'autres cercles. Dans un rapport conjoint sur l'emploi publié au début de la crise, la Commission européenne (2010, p. 9) a d'ailleurs reconnu que la crise commençait à avoir une incidence négative sur les politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes, soulignant que depuis le début de la crise de 2008 «certaines mesures pour l'égalité hommes-femmes ont été reportées ou annulées et, à l'exception du soutien en faveur de nouveaux emplois dans le secteur des soins [...], aucune nouvelle mesure n'a été prise». Si certains pays, comme la Slovénie et la Suède, ont pu augmenter le financement de ces politiques après le déclenchement de la crise, dans beaucoup d'autres, les efforts d'assainissement budgétaire ont été dommageables pour les dispositifs en faveur de l'égalité. Ainsi, la diminution des budgets publics a entraîné une baisse des ressources allouées aux mesures en faveur de l'égalité en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Irlande, en Lettonie, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en République tchèque (Bettio et coll., 2013). Dans un rapport de 2012, le Lobby européen des femmes (2012) indique qu'en Europe les institutions chargées de l'égalité ont été affaiblies par l'austérité, qui a mis en péril les avancées accomplies par les femmes dans le domaine de l'emploi. En conséquence, et même si l'impact des restrictions budgétaires sur l'égalité entre hommes et femmes n'est pas le même partout, il n'est pas exclu que les mesures de rigueur aient eu pour conséquence collatérale de creuser les inégalités entre les sexes, notamment parce que les mesures restrictives visant la fonction publique et les programmes de protection sociale portent surtout préjudice aux femmes. Pourtant, au prétexte que les secteurs à prédominance féminine et les femmes auraient en apparence été moins touchés par la récession, les pouvoirs publics et les élites ont, dans une large mesure, fait abstraction des préoccupations et difficultés spécifiquement rencontrées par les femmes sur le marché du travail après la crise.

Conclusions et recommandations pour l'action publique

Alors que de nombreux travaux réalisés en science politique analysent les effets de la crise sur le marché du travail en général, rares sont les auteurs qui ont étudié ses effets différenciés sur les populations féminine et masculine. Nous nous intéressons donc ici à la question encore peu explorée du lien entre crise économique, systèmes de protection sociale, structures du marché du travail et genre dans les économies capitalistes avancées. Nous constatons d'importantes disparités entre les sexes sur les marchés du travail des pays de l'OCDE, ce qui s'explique en grande partie par le fait que ces pays sont dotés de régimes de protection sociale différents et qu'ils ne consacrent pas tous les mêmes budgets aux dépenses sociales et aux investissements dans le secteur public.

Notre étude montre que les femmes sont particulièrement sensibles aux effets des crises économiques et des mutations du marché du travail. Déjà décrit dans le contexte de la crise qui a frappé l'Asie et le Pacifique à la fin des années 1990, ce phénomène est toujours d'actualité (Lim, 2000; Corner, 2009; Karamessini et Rubery, 2014; Périvier, 2018). Il s'explique par la situation déjà précaire des femmes sur le plan de l'emploi, par exemple leur surreprésentation parmi les personnes occupant un emploi atypique et dans des secteurs relativement peu subventionnés, comme celui des services et de la vente. De surcroît, en raison des normes culturelles traditionnelles qui ont cours concernant le rôle des femmes dans la société, le travail non rémunéré demeure très inégalement réparti entre les sexes, déséquilibre qui s'amplifie en période de difficultés économiques (Sainsbury, 1996; Hook, 2006 et 2010). Enfin, comme le révèlent les résultats de notre modèle à effets aléatoires, dans les pays de l'OCDE, de nombreux régimes de prévoyance offrent une protection beaucoup plus complète aux hommes qu'aux femmes et facilitent davantage leur accès au marché du travail.

Cette inégalité de protection est principalement liée à l'affectation des dépenses sociales par l'État et à la dynamique de l'emploi dans la fonction publique (Sirimanne, 2009). Lorsque la crise financière a frappé les économies avancées, les pouvoirs publics ont commencé par prendre des mesures destinées à protéger et à stimuler les secteurs les plus durement touchés, à savoir ceux de la construction et de l'industrie manufacturière, qui emploient principalement des travailleurs réguliers de sexe masculin. Quand la crise s'est propagée à des secteurs à prédominance féminine – les services, la vente, le service public –, les pays de l'OCDE ont commencé à mettre en œuvre des mesures d'austérité radicales. Les secteurs majoritairement féminins, qui n'étaient plus protégés de la crise, et les dispositifs de protection sociale dont les femmes auraient pu se prévaloir reculaient. De surcroît, la diminution des prestations sociales, notamment celles liées à la famille, à la santé, à l'invalidité et au logement, s'est fortement répercutée sur le taux d'activité des femmes, qui ne peuvent sans cet appui assurer le travail non rémunéré et les obligations familiales qui leur incombent au premier chef. À cela s'ajoute qu'elles sont beaucoup plus représentées que les hommes dans la fonction publique. En somme, les pouvoirs publics n'ont pas tenu compte de la dimension de genre lorsqu'ils ont défini la nature des mesures et le moment où elles entreraient en vigueur, pénalisant ainsi davantage les femmes.

Nos constatations apportent une nouvelle preuve des effets négatifs et très différenciés selon le genre de l'application brutale d'une thérapie de choc dans les économies avancées. Les programmes d'austérité déployés en Europe et dans d'autres pays occidentaux – qui reposaient sur une fiscalité régressive et des coupes radicales dans les dépenses publiques, en particulier dans le financement de l'éducation, de la santé, des prestations familiales et de la sécurité sociale – ont affaibli les mécanismes censés atténuer les inégalités sociales et favoriser la croissance économique (Oxfam International, 2013; Lobby européen des femmes, 2012). Les publics les plus fragiles ont alors été livrés à eux-

mêmes et ont souvent dû payer le prix d'erreurs économiques passées, alors que des catégories mieux insérées parvenaient à tirer leur épingle du jeu.

Comme nous l'avons montré, dans la grande majorité des pays, la dimension de genre n'a pas été prise en compte dans la conception des mesures de lutte contre la crise. Face aux dégâts provoqués par l'austérité, il est maintenant urgent d'explorer d'autres pistes pour mieux réagir aux crises et pour que toutes les catégories profitent équitablement des interventions de l'État. Toute politique de lutte contre la crise devrait être soumise à une étude d'impact axée sur le genre, qui devra faire apparaître un éventuel effet différencié des difficultés sur les hommes et sur les femmes et sur les secteurs et services à prédominance masculine et féminine (Commission de la condition de la femme, 2009). Pour ce faire, il faut commencer par définir et collecter des indicateurs ventilés par sexe, afin de mieux évaluer le rôle et la contribution des femmes, y compris le travail non rémunéré. Ces données pourront être utilisées pour concevoir des plans de relance tenant compte de la dimension du genre et visant les populations les plus touchées par une crise.

Une fois que les conséquences de la crise sur les différents groupes de travailleurs auront été identifiées, il faudra introduire la dimension du genre dans le processus budgétaire. Cette dimension doit être systématiquement prise en considération dans l'évaluation de la dynamique des dépenses publiques incluse dans les plans de relance (Oxfam International et Lobby européen des femmes, 2010; Oxfam International, 2013).

L'élaboration des politiques budgétaires est très inégalitaire. En cas de crise économique, la plupart des fonds publics sont utilisés pour financer des infrastructures et des travaux publics, parce qu'il s'agit du meilleur moyen de toucher rapidement un grand nombre de chômeurs. Or, ces activités emploient principalement une main-d'œuvre masculine, si bien que les femmes sont très peu nombreuses à tirer avantage des mesures adoptées (BIT, 2010). Les investissements dans le secteur formel leur échappent aussi, parce qu'une forte proportion d'entre elles occupent un emploi atypique. Les pouvoirs publics auraient donc intérêt à développer ces services sociaux afin que ces femmes puissent accéder à des emplois réguliers à plein temps. Il serait également possible de définir des objectifs de recrutement d'un certain quota de femmes dans des secteurs où elles sont sous-représentées, comme ceux de la construction et de l'industrie manufacturière.

Il faudrait aussi – et il s'agit là d'une recommandation capitale – laisser plus de place aux femmes dans l'élaboration des politiques publiques, en leur permettant ainsi de défendre leur droit à l'autonomie économique et au bien-être. Il faut qu'elles soient mieux informées et davantage associées à l'élaboration de la politique économique et aux décisions relatives à l'affectation des ressources. Elles doivent pouvoir faire entendre leur voix et faire connaître leurs besoins spécifiques dès le début d'une crise pour pouvoir plaider rapidement leur cause dans le cadre des processus décisionnels. Il faudrait améliorer la visibilité des femmes de tous horizons, c'est-à-dire de toutes catégories sociales et économiques, de telle manière qu'il soit possible d'évaluer l'impact de la crise et des mesures envisagées pour y répondre dans tous les cas.

Enfin, les régimes de protection sociale des pays de l'OCDE n'ont pas seulement des effets sexués, ils ont aussi des conséquences particulières sur certains groupes en marge du marché du travail au sein de l'OCDE. Il pourrait être envisagé d'approfondir cet aspect, par exemple en s'intéressant au chômage des jeunes, à l'emploi des travailleurs migrants et à la situation des minorités ethniques et raciales sur le plan du chômage. Par ailleurs, lorsque des données seront disponibles à un niveau plus désagrége, il pourra être envisagé d'inclure dans l'analyse, en plus du genre, des variables telles que la catégorie économique, l'âge et l'origine raciale et ethnique. Le choix de l'austérité et les mesures prises dans ce cadre ayant grandement nui aux perspectives d'emploi des femmes, il est possible que d'autres groupes en marge du marché du travail en aient aussi subi les conséquences. L'austérité budgétaire demeure toutefois le remède privilégié par les décideurs publics après une crise, et les gouvernements nationaux continueront sans doute à l'administrer sans hésitation tant que ses effets sur tous les groupes sociaux et démographiques ne sont pas étudiés et pris en compte dans l'évaluation des politiques publiques.

Références

- Amann, Susanne. 2009. «A very male recession: Men hit hardest by job losses», *Der Spiegel*, 1^{er} mai, disponible à l'adresse <http://www.spiegel.de/international/germany/a-very-male-recession-men-hit-hardest-by-job-losses-a-622373.html> [consulté le 18 septembre 2018].
- Annesley, Claire; Scheele, Alexandra. 2011. «Gender, capitalism and economic crisis: Impact and responses», *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 19, n° 3 (septembre), pp. 335-347.
- Benería, Lourdes. 1995. «Toward a greater integration of gender in economics», *World Development*, vol. 23, n° 11 (novembre), pp. 1839-1850.
- Bettio, Francesca. 2002. «The pros and cons of occupational gender segregation in Europe», *Analyse de politiques*, vol. 28, supplément n° 1 (mai), pp. S65-S84.
- ; Corsi, Marcella; D'Ippoliti, Carlo; Lyberaki, Antigone; Samek Lodovici, Manuela; Verashchagina, Alina. 2013. *The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies: Synthesis report*. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.
- ; Verashchagina, Alina. 2009. *Gender segregation in the labour market: Root causes, implications and policy responses in the EU*, rapport du Groupe d'experts Genre et emploi de la Commission européenne (EGGE). Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.
- Bianchi, Suzanne M.; Casper, Lynne M.; Peltola, Pia K. 1999. «A cross-national look at married women's earnings dependency», *Gender Issues*, vol. 17, n° 3 (juin), pp. 3-33.
- BIT. 2010. *Women in labour markets: Measuring progress and identifying challenges*. Genève.
- Bonoli, Giuliano; Palier, Bruno. 2000. «How do welfare states change? Institutions and their impact on the politics of welfare state reform in Western Europe», *European Review*, vol. 8, n° 3 (juillet), pp. 333-352.
- Bosch, Gerhard. 2009. «Le travail faiblement rémunéré dans cinq pays européens et aux États-Unis», *Revue internationale du Travail*, vol. 148, n° 4, pp. 365-387.
- Brady, David; Huber, Evelyn; Stephens, John D. 2014. *Comparative Welfare States Data Set*. Luxembourg, LIS Cross-National Data Center.
- Bundesagentur für Arbeit. 2009. *Der Arbeitsmarkt in Deutschland: Frauen und Männer am Arbeitsmarkt*. Nuremberg.
- Cameron, David R. 1978. «The expansion of the public economy: A comparative analysis», *American Political Science Review*, vol. 72, n° 4 (décembre), pp. 1243-1261.

- Castles, Francis G.; Obinger, Herbert. 2008. «Worlds, families, regimes: Country clusters in European and OECD area public policy», *West European Politics*, vol. 31, n° 1-2 (janvier), pp. 321-344.
- Cho, Yoonyoung; Newhouse, David. 2013. «How did the Great Recession affect different types of workers? Evidence from 17 middle-income countries», *World Development*, vol. 41 (janvier), pp. 31-50.
- Commission de la condition de la femme. 2009. *Gender perspectives of the financial crisis*, document de réflexion présenté à une table ronde interactive d'experts lors de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme, organisée à New York du 2 au 13 mars 2009.
- Commission européenne. 2010. *Projet de rapport conjoint sur l'emploi 2009-2010*. Bruxelles, Conseil de l'Union européenne.
- . 2008. *Un plan européen pour la relance économique*. Bruxelles, Commission des communautés européennes.
- Corner, Lorraine. 2009. *The differential impact on women, men and children of fiscal responses to the global economic crisis*. Bangkok, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie orientale et le Pacifique (EAPRO).
- Crompton, Rosemary; Harris, Fiona. 1997. «Women's employment and gender attitudes: A comparative analysis of Britain, Norway and the Czech Republic», *Acta Sociologica*, vol. 40, n° 2 (avril), pp. 183-202.
- de Jong, Willemijn. 2013. *European women and the crisis*. Library Briefing, Bruxelles, Library Briefing, Bibliothèque du Parlement européen. Disponible à l'adresse [http://www.euro.parl.europa.eu/RegData/bibliotheque/briefing/2013/130441/LDM_BRI\(2013\)130441_REV1_EN.pdf](http://www.euro.parl.europa.eu/RegData/bibliotheque/briefing/2013/130441/LDM_BRI(2013)130441_REV1_EN.pdf) [consulté le 18 septembre 2018].
- Dolls, Mathias; Fuest, Clemens; Peichl, Andreas. 2010a. *Automatic stabilizers, economic crisis and income distribution in Europe*, IZA Discussion Paper No. 4917. Bonn, Institute for the Study of Labor.
- ; —. 2010b. *Automatic stabilizers and economic crisis: US vs. Europe*, NBER Working Paper No. 16275. Cambridge (États-Unis), NBER.
- Esping-Andersen, Gøsta. 1999. *Social foundations of postindustrial economies*. Oxford, Oxford University Press.
- . 1990. *The three worlds of welfare capitalism*. Princeton, Princeton University Press. [Ouvrage traduit en français sous le titre *Les trois mondes de l'État-providence: essai sur le capitalisme moderne*. Paris, Presses universitaires de France, 1999.]
- Eurofound. 2012. *Fifth European Working Conditions Survey*. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.
- Fagan, Colette. 2008. *Gender assessment of the National Reform Programme on Employment. Report on the United Kingdom*, rapport établi pour la Direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne, Unité G1. Bruxelles, Commission européenne.
- Floro, Maria; Dymski, Gary A. 2000. «Financial crisis, gender, and power: An analytical framework», *World Development*, vol. 28, n° 7 (juillet), pp. 1269-1283.
- FSESP (Fédération syndicale européenne des services publics). 2013. *Cuts in public sector pay and employment: The impact on women in the public sector*, disponible à l'adresse https://www.epsu.org/sites/default/files/article/files/Impact_of_cuts_final_report.pdf [consulté le 18 septembre 2018].
- Garrett, Geoffrey. 1998. «Global markets and national politics: Collision course or virtuous circle?», *International Organization*, vol. 52, n° 4 (automne), pp. 787-824.
- Glassner, Vera. 2010. *The public sector in the crisis*, ETUI Working Paper 2010.07. Bruxelles, Institut syndical européen.
- ; Galgóczi, Béla. 2009. *Plant-level responses to the economic crisis in Europe?* ETUI Working Paper 2009.01. Bruxelles, Institut syndical européen.
- ; Keune, Maarten. 2012. «Crise et politique sociale: le rôle des accords collectifs», *Revue internationale du Travail*, vol. 151, n° 4, pp. 383-409.

- Gornick, Janet C.; Meyers, Marcia K.; Ross, Katherin E. 1998. «Public policies and the employment of mothers: A cross-national study», *Social Science Quarterly*, vol. 79, n° 1 (mars), pp. 35-54.
- Häusermann, Silja; Palier, Bruno. 2008. «The politics of employment-friendly welfare reforms in post-industrial economies», *Socio-Economic Review*, vol. 6, n° 3 (juillet), pp. 559-586.
- Hobson, Barbara. 1990. «No exit, no voice: Women's economic dependency and the welfare state», *Acta Sociologica*, vol. 33, n° 3 (juillet), pp. 235-250.
- Hook, Jennifer L. 2010. «Gender inequality in the welfare state: Sex segregation in housework, 1965-2003», *American Journal of Sociology*, vol. 115, n° 5 (mars), pp. 1480-1523.
- . 2006. «Care in context: Men's unpaid work in 20 countries, 1965-2003», *American Sociological Review*, vol. 71, n° 4 (août), pp. 639-660.
- Huber, Evelyne; Stephens, John D. 2014. «Income inequality and redistribution in post-industrial democracies: Demographic, economic and political determinants», *Socio-Economic Review*, vol. 12, n° 2 (mars), pp. 245-267.
- Iversen, Torben; Soskice, David. 2009. *Dualism and political coalitions: Inclusionary versus exclusionary reforms in an age of rising inequality*, communication présentée lors de l'assemblée annuelle de l'American Political Science Association, organisée à Toronto du 3 au 6 septembre 2009.
- ; —. 2006. «Electoral institutions and the politics of coalitions: Why some democracies redistribute more than others», *American Political Science Review*, vol. 100, n° 2 (mai), pp. 165-181.
- Karamessini, Maria. 2007. *The Southern European social model: Changes and continuities in recent decades*, Discussion Paper Series No. 174. Genève, Institut international d'études sociales.
- ; Rubery, Jill (dir. de publ.). 2014. *Women and austerity: The economic crisis and the future for gender equality*. Abingdon, Routledge.
- Kenworthy, Lane; Pontusson, Jonas. 2005. «Rising inequality and the politics of redistribution in affluent countries», *Perspectives on Politics*, vol. 3, n° 3 (septembre), pp. 449-471.
- Kushi, Sidita; McManus, Ian P. 2018. «Gender, crisis and the welfare state: Female labor market outcomes across OECD countries», *Comparative European Politics*, vol. 16, n° 3 (mai), pp. 434-463.
- Lamartina, Serena; Zaghini, Andrea. 2011. «Increasing public expenditure: Wagner's law in OECD countries», *German Economic Review*, vol. 12, n° 2 (mai), pp. 149-164.
- Lee, Kye Woo; Cho, Kisuk. 2005. «Activité et emploi des femmes durant les crises économiques en Argentine et en République de Corée», *Revue internationale du Travail*, vol. 144, n° 4, pp. 445-471.
- Leschke, Janine; Jepsen, Maria. 2011. «Can transitional labour markets contribute to a less traditional gender division of labour?», *Journal of Economic and Social Policy*, vol. 14, n° 1, art. 7.
- ; —. 2012. «Introduction: crise, réactions politiques et creusement des inégalités dans l'Union européenne», *Revue internationale du Travail*, vol. 151, n° 4, pp. 317-342.
- ; Theodoropoulou, Sotiria; Watt, Andrew. 2012. «How do economic governance reforms and austerity measures affect inclusive growth as formulated in the Europe 2020 strategy?», dans l'ouvrage publié sous la direction de Steffen Lehndorff: *A triumph of failed ideas: European models of capitalism in the crisis*, pp. 243-281. Bruxelles, Institut syndical européen.
- Lewis, Jane. 2002. «Gender and welfare state change», *European Societies*, vol. 4, n° 4, pp. 331-357.
- . 1997. «Gender and welfare regimes: Further thoughts», *Social Politics: International Studies in Gender, State, and Society*, vol. 4, n° 2 (juillet), pp. 160-177.
- . 1992. «Gender and the development of welfare regimes», *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3 (août), pp. 159-173.
- Lim, Joseph Y. 2000. «The effects of the East Asian crisis on the employment of women and men: The Philippine case», *World Development*, vol. 28, n° 7 (juillet), pp. 1285-1306.

- Lobby européen des femmes. 2012. *The price of austerity: The impact on women's rights and gender equality in Europe*. Bruxelles.
- Mandel, Hadas; Semyonov, Moshe. 2006. «A welfare state paradox: State interventions and women's employment opportunities in 22 countries», *American Journal of Sociology*, vol. 111, n° 6 (mai), pp. 1910-1949.
- Misra, Joya. 1998. «Mothers or workers? The value of women's labor: Women and the emergence of family allowance policy», *Gender and Society*, vol. 12, n° 4 (août), pp. 376-399.
- ; Budig, Michelle J.; Moller, Stephanie. 2007. «Reconciliation policies and the effects of motherhood on employment, earnings and poverty», *Journal of Comparative Policy Analysis*, vol. 9, n° 2, pp. 135-155.
- NWCI (National Women's Council of Ireland). 2009. *All our children: NWCI briefing paper on child benefit*. Dublin.
- OCDE. 2015. *Panorama des administrations publiques 2015*. Paris, Éditions OCDE.
- . 2013. «Crisis cuts gender jobs gap but everyone loses», *Gender Data Highlights* (mars), disponible à l'adresse www.oecd.org/gender/data/crisiscutsgenderjobsgapbuteveryonelos.htm [consulté le 8 août 2018].
- . 2012. *Redresser les finances publiques*. Paris.
- . 2011a. «Soutien des revenus des chômeurs: le filet de sécurité a-t-il bien fonctionné lors de la "Grande récession"», *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011*. Paris, Éditions OCDE.
- . 2011b. *Panorama des administrations publiques 2011*. Paris, Éditions OCDE.
- . 2011c. «Restoring public finances: Fiscal consolidation in OECD countries», numéro spécial de l'*OECD Journal on Budgeting*, vol. 2011, n° 2 (août).
- O'Connor, Julia; Orloff, Ann S.; Shaver, Sheila. 1999. *States, markets, families: Gender, liberalism and social policy in Australia, Canada, Great Britain and the United States*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Orloff, Ann S. 2002. *Women's employment and welfare regimes: Globalization, export orientation and social policy in Europe and North America*, Social Policy and Development Programme Paper Number 12. Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- . 1996. «Gender in the welfare state», *Annual Review of Sociology*, vol. 22 (août), pp. 51-78.
- Ortiz, Isabel. 2014. *Women's access to decent work and social protection during the global recession*, document présenté à la 58^e session de la Commission de la condition de la femme, organisée à New York du 10 au 21 mars 2014.
- Oxfam International. 2013. *Le piège de l'austérité: l'Europe s'enlise dans les inégalités*, document d'information d'Oxfam n° 174. Oxford, Oxfam International.
- ; Lobby européen des femmes. 2010. *An invisible crisis? Women's poverty and social exclusion in the European Union at a time of recession*. Oxford, Oxfam International.
- Palier, Bruno; Thelen, Kathleen. 2010. «Institutionalizing dualism: Complementarities and change in France and Germany», *Politics and Society*, vol. 38, n° 1 (mars), pp. 119-148.
- Palme, Joakim; Nelson, Kenneth; Sjöberg, Ola; Minas, Renate. 2009. *European social models, protection and inclusion*, Research Report. Stockholm, Institut d'études prospectives.
- Périer, Hélène. 2018. «Récession, austérité et genre: étude comparative sur huit marchés du travail européens», *Revue internationale du Travail*, vol. 157, n° 1, pp. 1-41.
- . 2014. «Men and women during the economic crisis: Employment trends in eight European countries», *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques* (OFCE), vol. 133, n° 2, pp. 41-84.
- Pierson, Paul (dir. de publ.). 2001. *The new politics of the welfare state*. New York, Oxford University Press.
- . 1996. «The new politics of the welfare state», *World Politics*, vol. 48, n° 2 (janvier), pp. 143-179.
- Rodrik, Dani. 1999. «Where did all the growth go? External shocks, social conflict, and growth collapses», *Journal of Economic Growth*, vol. 4, n° 4 (décembre), pp. 385-412.

- Rubery, Jill; Rafferty, Anthony. 2013. «Women and recession revisited», *Work, Employment and Society*, vol. 27, n° 3 (juin), pp. 414-432.
- Sainsbury, Diane. 1999. *Gender and welfare state regimes*. Oxford, Oxford University Press.
- . 1996. *Gender, equality and welfare states*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Scharpf, Fritz W.; Schmidt, Vivien A. 2000. *Welfare and work in the open economy*, vol. I et II. New York, Oxford University Press.
- Seguino, Stephanie. 2009. *Emerging issue: The gender perspectives of the financial crisis*, document présenté lors de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme, organisée à New York du 2 au 13 mars 2009.
- Sirimanne, Shamika. 2009. *Emerging issue: The gender perspectives of the financial crisis*, document présenté lors de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme, organisée à New York du 2 au 13 mars 2009.
- Snively, Brent. 2014. «Final tally: Taxpayers auto bailout loss \$9.3B», *USA Today*, 31 décembre, disponible à l'adresse www.usatoday.com/story/money/cars/2014/12/30/auto-bailout-tarp-gm-chrysler/21061251/ [consulté le 19 septembre 2018].
- Sørensen, Annemette; McLanahan, Sara. 1987. «Married women's economic dependency, 1940-1980», *American Journal of Sociology*, vol. 93, n° 3 (novembre), pp. 659-687.
- Stock, James H.; Watson, Mark W. 2011. *Introduction to Econometrics*, troisième édition. Boston, Addison-Wesley.
- Thelen, Kathleen. 2012. «Varieties of capitalism: Trajectories of liberalization and the new politics of social solidarity», *Annual Review of Political Science*, vol. 15 (juin), pp. 137-159.
- Villa, Paola; Smith, Mark. 2010. *Gender equality, employment policies and the crisis in EU Member States*, rapport de synthèse 2009 du Groupe d'experts Genre et emploi de la Commission européenne (EGGE). Rome, Fondazione G. Brodolini.
- Weisman, Jonathan. 2014. «U.S. declares bank and auto bailouts over, and profitable», *New York Times*, 19 décembre, disponible à l'adresse <https://www.nytimes.com/2014/12/20/business/us-signals-end-of-bailouts-of-automakers-and-wall-street.html> [consulté le 19 septembre 2018].